

La Presse

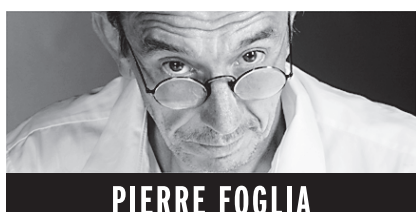


Myden nage dans le bronze
Page B1

Une rentrée pleine d'inconnus
Page A9



LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | DEPUIS 1884 | MONTRÉAL | LUNDI 18 SEPTEMBRE 2000 | 116^e ANNÉE > NO 325 > 80 PAGES > 6 CAHIERS | 60 C TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70c



PIERRE FOGLIA À SYDNEY



Une journée aux Jeux

Je me suis levé vers cinq heures. J'ai allumé la chaufferette, on gèle le matin. J'ai tapé mes textes. Ma fiancée a appelé vers huit heures. Allo fiancée. On a parlé des minous, de Trudeau qui n'est pas mort, de Stéphane Bureau qui est rentré pour rien. J'ai ri comme un fou. Je lui ai demandé comment c'était les Jeux chez nous, à la télé et à la radio. « Ils n'arrêtent pas de parler de la petite Emilie Fournier, je trouve qu'ils en beurrent épais », elle a dit.

Vers dix heures je suis parti pour la gymnastique, au Superdôme, voisin du Stade olympique. Je me suis assis dans la section réservée aux athlètes. Emilie Fournier était là avec ses béquilles, Jeltkov aussi. Emilie mâchait de la gomme et buvait du coke. Les routines ont commencé, elle s'est mise à encourager bruyamment ses amies. Allez Julie - sa grande chum Julie Beaulieu. Allez Lise!! - sa remplaçante Lise Léveillé. Elle s'est cachée la tête dans ses mains quand Julie a raté sa routine au sol. Je ne savais pas quoi lui demander. T'es triste? Tu vas revenir dans quatre ans? Je lui ai foutu la paix.

Alexander Jeltkov est allé se chercher une bière. Il m'a dit j'ai le goût de rentrer à Montréal, de virer un party monstre avec mes amis. Un confrère qui regardait la télé s'est écrié: hey « on » vient de gagner une médaille d'or en triathlon.

Sur le plancher, les Canadiennes allaient passer au cheval, leur dernier appareil. Elles n'avaient pas fait si mal. Ni si bien. Un peu désastreux au sol. Seule Yvonne Tousek se qualifierait dans les 36 premières. Les Jeux étaient finis pour les quatre autres.

Je suis retourné au centre de presse à pied par Olympic Boulevard, noir de monde. Au bureau média de l'équipe canadienne, le vainqueur du triathlon, Simon Whitfield, donnait une conférence de presse. Un jeune homme très cool qu'on verrait mieux dans un sport de glisse avec des shorts trop larges et son walkam sur les oreilles.

Il était l'heure de partir pour le water-polo qui se joue à la piscine de Ryde, une banlieue un peu chic comme Saint-Lambert. Métro et autobus, une heure et demie. Pour revenir aussi, une heure et demie. J'ai ramassé les résultats en revenant. Maïden médaille de bronze du 400 quatre nages comme à Atlanta.

J'ai soupé. Je me suis couché. Il était minuit.

Il est cinq heures. Je viens d'allumer la chaufferette, on gèle le matin.

Haute voltige



PHOTO REUTERS

Affectées par la perte de leur coéquipière Emilie Fournier, blessée, les gymnastes de l'équipe canadienne n'ont pu se qualifier pour la finale du concours par équipes, terminant neuvième, hier. Croquée en pleine extension lors de sa routine à la poutre, la Montréalaise Julie Beaulieu a pris le 35^e rang au classement individuel de cet appareil et le 52^e rang au général. Ce ne sera pas suffisant pour atteindre la finale.

Montréal revit

MONTRÉAL 2000
1 > La qualité de vie
ÉRIC TROTTIER

LA RUE Sainte-Catherine, longtemps désertée après les chicanes linguistiques des années 1970 et 1980, est plus grouillante et bruyante que jamais. Sur l'heure du midi, ses trottoirs sont bondés par une foule pressée. Il n'y a pratiquement plus de locaux disponibles dans toute l'artère qui, avec des projets comme le Club World Med et le nouveau Forum, risque encore plus d'attirer les foules, le soir venu.

Montréal revit, et la rue Sainte-Catherine n'en est qu'un mince exemple.

Partout, depuis deux ans, le prix des maisons augmente. Les propriétaires rénovent et les quartiers prennent de la valeur, notamment aux yeux des banlieusards qui révent de plus en plus d'abandonner les bouchons de circulation sur les ponts pour s'établir dans des quartiers recherchés comme le Plateau Mont-Royal ou tranquilles comme Rosemont. Les restaurants débordent, tout comme les cinémas. Boulevard Saint-Laurent, de jeunes propriétaires de BMW et de Mercedes décapotables, cellulaire à l'oreille, font la file pour remettre leurs clés aux valets des bars les plus huppés de la ville.

Voir **MONTRÉAL** en A2
Une caractéristique unique; à lire en page E1

«Épuration linguistique»

Un groupuscule s'active sur le Plateau

CHRISTIANE DESJARDINS

AVEC LA BRIGADE d'autodéfense du français, assisterait-on à la renaissance d'un groupe subversif qui croit pouvoir atteindre son but en faisant parler les bombes? C'est du moins ce que laisse entendre cette organisation qui affirme s'être formée en novembre dernier, plus précisément le 21 novembre, Journée des patriotes.

C'est après avoir reçu une série de communiqués de la BAF (Brigade d'autodéfense du français) que *La Presse* s'est intéressée à cette affaire. Les communiqués faisaient état de différents attentats menés contre des commerces et certaines personnalités (André Arthur et l'avocat Brent Tyler sont cités) depuis une dizaine de mois. Les faits qui y sont relatés — attaques à la peinture et bombes incendiaires — ont de fait eu lieu.

Le dernier attentat, une bombe incendiaire déposée à l'arrière du restaurant Green Stop, situé au 938, avenue du Mont-Royal Est, a éclaté dans la soirée du 31 août dernier, mais a heureusement fait très peu de dégâts. Deux autres bombes du genre avaient été déposées à ce commerce dans les mois

précédents, et l'établissement avait aussi été la cible de deux attaques à la peinture.

Ce que la BAF reproche au Green Stop, c'est son nom, qui apparaissait jusqu'à récemment sur ses enseignes. Depuis l'attentat, les affiches ont disparu, ce qui fait crier victoire à la BAF. Peut-être un peu trop vite, car, selon le propriétaire du restaurant, Jimmy Kaperonis, c'est parce que les enseignes ont été brisées lors de réparations faites à l'édifice qu'elles ont été enlevées. M. Kaperonis semble d'ailleurs beaucoup plus préoccupé par la querelle qui l'oppose au propriétaire de l'édifice que par la BAF. En fait, il ne croit guère à la thèse d'un complot terroriste.

En décembre dernier, le Bargain Shop, situé aussi avenue du Mont-Royal, fermait peu de temps après qu'une petite bombe incendiaire eut explosé dans le commerce sans vraiment faire de dégâts. La BAF se vante aussi d'avoir fait fermer ce commerce, mais, selon nos informations, il s'agissait plutôt d'une fermeture pour cause de fin de bail.

Voir **GROUPUSCULE** en A2
Le recours aux bombes, en page A3

Jérusalem

Depuis trois bonnes décennies, Israël fait tout pour préserver le caractère juif de Jérusalem. Toutes les politiques urbaines de Jérusalem poursuivent cet objectif. L'attribution au compte-gouttes de cartes de résidence à la population palestinienne est une autre arme dans la grande bataille démographique. Mais le poids de la population arabe augmente et les Palestiniens forment déjà le tiers de la population à l'intérieur des limites de la ville. Et dans le Grand Jérusalem, ils ne sont pas loin de former la majorité. Voici la 3^e tranche de nos reportages sur Jérusalem: histoire d'une guerre territoriale qui a fait mal.

Voir nos informations en A15

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles	C1 à C8	Monde	A16 et A17
- télévision	C2	Mots croisés	E8 et S10
Auto	D9 à D16	Mot mystère	E8
Bandes dessinées	E8	Petites annonces	D17
Bridge	D20	- immobilier	D17 et D18
Décès	E7	- marchandises	D18
Économie	D1 à D8	- emplois	D18
Êtes-vous observateur?	D17	- automobile	D18 à D20
		- affaires	5
Feuilleton	E8	Politique	A8 et A9
Horoscope	D19	Quoi faire	E5
Loteries	A2 et A12		

MÉTÉO

Nuageux
Max. 18, min. 11



6 21924 98765 1



NATHALIE PETROWSKI rencontre MAUREEN McTEER

A 17 heures mercredi, Maureen McTeer franchira à nouveau la porte du Ritz-Carlton, haut-lieu de son ancien chef Brian Mulroney. Elle ne la franchira pas à titre d'épouse de Joe Clark, le chef du Parti conservateur ni à titre d'ennemie jurée de Stockwell Day. Mercredi, Maureen McTeer sera au Ritz-Carlton à titre d'auteur.

Celle que certains appellent encore la Hillary Clinton canadienne lancera chez l'éditeur Libre Expression, un essai intitulé *Vivre au XXI^e siècle: choix et enjeux*.

L'espace de deux heures au Ritz, Maureen McTeer oubliera les défaites, les déceptions et les coups bas de la politique pour mieux se pencher sur un sujet qui n'est guère plus joyeux: la génétique, ses dangers, ses excès et ses abus. Pourquoi un tel ouvrage? Sans doute parce que Maureen McTeer n'a jamais digéré son congédiement de la Commission royale sur les techniques de reproduction au début des années 90. Depuis le jour où Brian Mulroney lui a montré la porte ainsi

qu'à trois autres commissaires dissidents, Maureen cherchait une revanche. Elle l'a trouvée sous la forme d'un livre de 300 pages qui couvre la gamme complète des désastres modernes depuis le clonage humain jusqu'au suicide assisté en passant par les affaires Latimer et Sue Rodriguez. Maureen McTeer ratisse large mais c'est dans l'espoir de susciter une réflexion collective sur un sujet méconnu qui tous les jours pourtant bouleverse irrémédiablement notre vie.

« Je suis alarmée à l'idée que des décisions se prennent sans nous. Ces choses-là sont trop graves pour les laisser entre des mains politiques », affirme celle qui est persuadée que la commercialisation de la vie humaine n'est pas pour demain. Elle est déjà arrivée.

Voir l'entrevue en A6



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse
Maureen McTeer

Grande liquidation finale GM

0,9%

de financement à l'achat

Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Une nouvelle chronique: Le commerce électronique

Dès demain dans le cahier Économie, *La Presse* vous propose une nouvelle chronique sur le commerce électronique qui sera publiée tous les mardis sous la plume de Liette D'Amours. Dans cette première chronique, celle-ci propose des éléments de réponses aux deux questions fondamentales que se posent les acteurs du commerce électronique: comment peut-on gagner de l'argent sur Internet et quels sont les modèles d'affaires les plus profitables.

À lire demain dans le cahier Économie sous la plume de Liette D'Amours.



POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
lapresse.infinet.net

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Sydney 2000
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Quoi faire aujourd'hui
andre.cloutier@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURVEMENT (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur: (514) 848-6287
Lundi au vendredi: 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911

Par télécopieur: (514) 285-7039
Lundi au vendredi: 6 h 30 à 17 h 30
Samedi: 7 h à midi / Dimanche: 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres: **169** > À quatre chiffres: **0076**

GROUPUSCULE

Suite de la page A1

Le groupe semble viser particulièrement le Plateau Mont-Royal: « Avec la victoire sur le Bargain Shop et le Green Stop, l'opération Épuration linguistique du Plateau Mont-Royal entre dans une nouvelle phase. Maintenant que notre crédibilité est établie, nous pouvons envisager de nous attaquer à une cible plus importante ou à de plus nombreuses cibles, peut-on lire dans le communiqué émis le 7 septembre dernier. L'auteur ajoute que les trois Second Cup du Plateau sont « bien tentants. »

Tempête dans un verre d'eau? Hurluberlu qui cherche la publicité? Le lieutenant chargé des incendies criminels au SPCUM, Michel Bonneville, n'a pas voulu s'avancer sur le sujet et a indiqué que l'affaire était présentement sous enquête. « Nous ne voulons pas amener inutilement les gens du secteur, mais nous ne prenons pas ça à la légère. Sur le Plateau Mont-Royal, on trouve beaucoup de vieux bâtiments, pour la plupart mitoyens. Un début d'incendie peut vite se propager. » Le policier devait toutefois avouer qu'aucun suspect n'était en vue pour le moment.

Précision

Dans une dépêche transmise samedi, *La Presse Canadienne* écrivait que le Canada augmenterait « de 3 milliards sa contribution au fonds de l'Unicef pour l'éducation des enfants africains ». Il aurait fallu lire « 3 millions ».

L'aide canadienne dans le cadre de ce programme passera ainsi de 2 à 5 millions.



Les vestiges d'une attaque à la peinture sont encore visibles sur le mur est du restaurant Green Stop de l'avenue du Mont-Royal.

PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

MONTRÉAL

Suite de la page A1

Certaines entreprises ont aussi de plus en plus de difficulté à recruter du personnel tandis que le taux de chômage, à 7,7 % cet été, est à son plus bas niveau depuis les 25 dernières années.

En juillet dernier, le très branché magazine *Wired* a analysé les 46 « hot spots » de la nouvelle économie mondiale basée sur l'industrie de la haute technologie. La ville du maire Bourque - la seule canadienne à faire partie de ce tableau - s'est classée au 12^e rang. C'est peut-être moins bien que Londres ou Boston, mais à égalité avec New York et Seattle, et mieux que Chicago, Paris, Los Angeles et Hong Kong!

En août, c'était au tour du *Toronto Star* de le constater, comme l'avaient fait avant lui le *New York Times*, le *Washington Post* et le *Wall Street Journal*: Montréal traverse actuellement une période dorée. È

Plusieurs facteurs (les subventions gouvernementales aux entreprises, une base industrielle de plus en plus high tech, l'enthousiasme de l'entrepreneuriat québécois, une main-d'oeuvre qualifiée, etc. peuvent expliquer le phénomène qui a amené les plus importantes industries de pointe à investir dans la métropole, y créant des milliers d'emplois. Mais il y a un élément qui semble jouer un rôle de plus en plus déterminant auprès des entreprises étrangères comme québécoises: la qualité de vie à Montréal. Aujourd'hui, *La Presse* amorce la publication d'une série de cinq reportages qui traceront le portrait de Montréal dans des secteurs significatifs de notre vie collective à l'aube du XXI^e siècle. Intitulée Montréal 2000, elle se poursuivra jusqu'à vendredi dans le cahier MONTRÉAL PLUS.

Lexercice incendie dans le tunnel franco-italien de Fréjus reste perfectible

Associated Press

MODANE — Les autorités et les responsables de la sécurité français tiraient hier soir un premier bilan « plutôt positif mais perfectible » de l'exercice incendie, réalisé au cours de l'après-midi dans le tunnel franco-italien du Fréjus, en Savoie, afin de valider le plan de secours binational imaginé à la suite de la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc.

« Le système a plutôt pas mal fonctionné », a commenté Yves Rousset, sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne, chargé des opérations de secours, à l'issue de l'exercice qui a mobilisé au total quelque

200 personnes de part d'autre des Alpes. Les conclusions définitives ne seront cependant tirées que d'ici deux semaines et permettront de valider le plan de secours, a-t-il précisé.

« Ce qui a moins bien marché, c'est les problèmes d'alerte. Nous devons automatiser le dispositif de façon à être sûr que ça passe très bien », a noté Paul Girod de Langlade, le préfet de Savoie, qui a dit regretter que la préfecture ait été alertée plus de dix minutes après le déclenchement de l'alerte. « Cela permettra de gagner de précieuses minutes au départ », a-t-il estimé.

Parmi les autres dysfonctionnements relevés, le préfet a déploré:

un engorgement des tâches du régulateurs à l'entrée du tunnel en cas d'incident et des problèmes d'interprétation dans les communications entre les plateformes française et italienne suite à une panne du système de vidéoconférence.

Largement inspiré de la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc (39 morts le 24 mars 99) le scénario imaginé hier au Fréjus mettait en scène quelques 78 figurants (39 de chaque côté) censés représenter des usagers bloqués avec leurs véhicules - voitures, camions et autobus - dans le tube à la suite d'une collision suivie d'un très important dégagement de fumée au kilomètre six.

À la Fête de la bière, à chaque halle son public particulier

Agence France-Presse

MUNICH, Allemagne - À la 167^e Fête de la bière de Munich, inaugurée samedi midi, les halles qui invitent les visiteurs à goûter aux plaisirs de la griserie et de la table ont chacune un public bien particulier.

L'Hippodromzelt, la tente « chic », permet à la classe aisée de Munich de s'adonner aux plaisirs populaires de la fête tout en évitant le désagrément des bains de foule prolongés.

Protégés par une entrée discrète gardée par des colosses dissuasifs, les convives mangent sur de jolies nappes à carreaux bleus et blancs — les couleurs de la Bavière — des mets présentés avec soin. En culotte de peau et robes à fronces pour la plupart, les visiteurs ont parfois oublié d'enlever leur écharpe Burberry ou leur sac Louis Vuitton de tous les jours.

« Nous venons tous les ans ici, parce que c'est la tente la plus confortable et puis on ne risque pas de tomber avec n'importe qui à table », explique Hilde, tenant dans une main

une chope d'un litre, la quantité de bière standard, sa « troisième, pour le moment ».

La halle est très avenante avec son plafond de toile striée de jaune, vert et rouge, ses balustrades en bois enlacées de branches de sapin et ses chevaux en bois peints, qui flottent dans l'air, accrochés à des fils.

Pour espérer y avoir une place, il faut réserver plus de trois mois à l'avance et payer 43 \$ US par personne, un repas et deux bières inclus.

Echappent à la règle le VIP de Bavière comme par exemple Rudi Mooshammer, un fantasque couturier munichois très en vogue ou Antonia von Tyrol, une starlette chanteuse de variétés dont l'apparition a mis les convives en émoi.

En face, le Schottenhamel fait un peu écho au Hippodromzelt, en plus jeune et plus décontracté. « C'est la tente des étudiants conservateurs de bonne famille », estime Joerg, un Munichois de souche qui assiste presque tous les ans à ces festivités d'automne.

Les étudiants, presque tous en costume,

font la fête dans la bonne humeur, sans excès ni excentricités. Quelques-uns portent en bandoulière les couleurs de leur Burschenschaft, ces associations corporatistes d'étudiants masculins qui habitent une même maison et partagent, outre des valeurs traditionnelles, la passion de l'escrime et de la bière.

L'ambiance est bien plus dévergondée dans la Armbrustschuetzenzelt, la tente de l'association des arquebusiers, populaire en Bavière. Ouverte à tous, elle regorge de Bavarois déchainés, qui dansent sur les tables en s'arrosant de bière.

« L'arquebuse est une arme du Moyen Âge; notre manière de faire la fête aussi tient un peu de la barbarie de cette époque », raconte avec un grand sourire d'éméché Klaus, trésorier de l'association.

Les touristes, dont des Japonais venus en groupes, qui ne représentent que 10 % des visiteurs, selon une enquête réalisée par l'Office du tourisme en 1994, ont eux aussi leurs tentes attitrées.

Les Italiens, qui viennent tous les ans par centaines en camping-cars et s'installent autour de Munich, se retrouvent dans la Loewbrauezelt, du nom de la célèbre brasserie. « C'est la meilleure bière en Italie », explique Gianni.

Dans la Hofbrauezelt, du nom d'une autre brasserie très connue à l'étranger, des jeunes, percés de boucles, affichent leur nationalité sur leur dos: Kiwis et Aussies étaient à l'Oktoberfest 2000. Autrement dit, ce sont des Néo-Zélandais et des Australiens qui occupent « la moitié de la tente », d'après Rebecca, une Néo-Zélandaise venue de Londres avec une quarantaine de compatriotes.

Ils ont tous vingt ans et une envie de se gorgier de bière comme si c'était la vie. « C'est la tente des bastons », explique Joerg en expert.

« Comment ces distinctions ont émergé ne s'explique pas vraiment; c'est le même phénomène que pour les bars ou les boîtes, les gens sortent pour finalement rester entre eux », conclut Joerg.

ACTUALITÉS

Entente de principe sur le pacte fiscal

La solution repose sur les en-lieu de taxes payés par Québec aux municipalités

MARTINE ROUX

Après plusieurs mois de négociations, Québec et les municipalités ont conclu ce week-end une entente de principe sur un pacte fiscal, a appris La Presse.

Si elle est entérinée au cours des prochains jours par les membres des deux regroupements municipaux, l'entente permettra d'effacer progressivement la facture de 320 millions que le gouvernement québécois avait imposé aux municipalités afin d'atteindre le déficit zéro. D'ici 2005, Québec versera quelque 1,5 milliard aux municipalités.

Pour y parvenir, Québec haussera les compensations tenant lieu de taxes versées aux municipalités jusqu'à un maximum de 320 millions, a expliqué le vice-président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et maire de Rosemère, Yvan Deschênes, questionné à ce sujet par La Presse.

À compter de 2001, les compensations tenant lieu de taxes pour des édifices publics tels les hôpitaux, les universités et les cégeps passeront progressivement de 80 % de la valeur des bâtiments à 96,5 %. Pour les édifices de niveau inférieur, tel-

les les écoles primaires et secondaires, les municipalités devraient recevoir en 2005 des en-lieu de taxes représentant 71 % de leur valeur, plutôt que 25 %.

Si elle est ratifiée par les membres des deux regroupements municipaux, l'entente profitera aux villes-centres comme Montréal, qui accueillent plusieurs équipements gouvernementaux. Elle ne priverait pas pour autant les municipalités plus modestes puisqu'elle prévoit aussi l'introduction de nouvelles compensations tenant lieu de taxes sur les terrains publics, une mesure qui se chiffrerait à près de 17 millions au terme de l'entente, en 2005.

D'une pierre deux coups

Une première entente-cadre avait été conclue en juin entre le gouvernement et les municipalités. Il restait toutefois à définir la répartition des sommes entre les villes, ce que la formule de la nouvelle entente de principe établit d'elle-même en augmentant les en-lieu de taxes. Cette entente de principe vient pratiquement sceller le dossier et permet à Québec de faire d'une pierre deux coups, a simplement commenté M. Deschênes.

« Ça va nous permettre de clore le débat, dit-il. Les municipalités se feront remettre l'argent qui a servi à l'atteinte du déficit zéro tout en rejoignant les orientations gouvernementales d'aide aux villes-centres. »

Le conseil d'administration de l'UMQ étudiera l'entente de principe mardi et la soumettra aux membres en assemblée générale, dimanche prochain. La Fédération des municipalités du Québec a quant à elle donné son accord de principe.

60 millions en suspens

Seuls les 60 millions de nouveaux revenus que Québec avait promis d'identifier pour aider les municipalités à regarnir leurs coffres resteraient toujours en suspens. Les parties se sont engagées à régler ce détail d'ici 2001. Une taxe sur les repas et l'hôtellerie qui bénéficierait aux municipalités serait envisagée.

Lors du dernier budget, le ministre des Finances, Bernard Landry, avait annoncé que la facture annuelle de 320 millions ne serait pas perçue en 2001. Il lui avait toutefois substitué une nouvelle ponction en supprimant aux municipalités une partie de la taxe sur les télécommunications, le gaz et l'électricité (TGE).

Le vice-président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et maire de Rosemère, Yvan Deschênes



Photothèque ROBERT NADON, La Presse ©

Concert au cimetière... pour la bonne cause

SILVIA GALIPEAU



Photo ROBERT SKINNER, La Presse

Un concert gratuit de la chorale gospel de la Union Church, qui avait lieu hier au cimetière du Mont-Royal où il a attiré près de 300 personnes, a permis de recueillir quelque 1000 dollars en dons qui seront versés à l'organisme de charité Dans la rue.

Pour la première fois en ses 148 ans d'existence, le cimetière du Mont-Royal a présenté hier un spectacle gratuit en plein-air : la chorale gospel de la Union Church. L'expérience a permis de recueillir quelque 1000 dollars en dons qui seront versés à l'organisme de charité « Dans la rue ». Une nouvelle vocation pour le cimetière ?

Les organisateurs de l'événement étaient formels hier : oui, ils souhaitent fortement réitérer l'expérience afin d'exploiter et mettre en valeur davantage la beauté de leur site. Une seule exigence : que les spectacles soient gratuits, et que les dons soient recueillis pour des oeuvres de charité. « Si d'autres veulent faire la même chose pour des oeuvres de charité, nous leur donnerons accès à nos lieux. Si c'est pour faire de l'argent, non », affirmait avant le spectacle Timothy Thompson, directeur des ventes et du marketing des services commémoratifs Mont-Royal. Musique ou théâtre, pour « Dans la rue » ou d'autres organismes, toutes les suggestions sont permises.

Le cimetière offre déjà une autre activité peu commune pour un tel lieu de recueillement : une visite historique des lieux. « Traditionnellement, ce sont des lieux de deuil et de pèlerinage, mais nous

avons essayé de nous intégrer et d'être plus actifs pour faire connaître notre site exceptionnel », poursuivait Paul Delaney, conseiller aux services commémoratifs.

Le père Emmett John, alias « Pops », de l'organisme « Dans la rue », a accueilli très chaleureusement l'initiative. « Ce concert est très bon pour nous. Nous espérons recueillir tous les sous possibles. » Outre sa fameuse roulotte, l'organisme possède aussi un centre de jour, comportant une cafétéria, une école et un « bunker », tout en disposant d'un budget inférieur à deux millions de dollars.

Quant aux spectateurs, ils ont été nombreux à répondre à l'invitation, lancée depuis quelques semaines à travers la presse et la radio. Bravant le froid, le temps orageux et les moustiques, près de 300 personnes se sont présentées, en famille, en couple ou en solitaire, avec chaises, tapis et parapluies, pour écouter ces 45 chanteurs gospel et trois musiciens, sous la direction de Marcia Bailey.

Nombreux, mais stoïques. Les spectateurs ont de fait été longs à se laisser envoûter par le rythme gospel. Un petit déhanchement par-ci, un petit tapement de main par-là, c'est tout. Malgré cette apparente froideur, tous les commentaires recueillis ont été des plus positifs : « Superbe idée ! ».

La BAF prône le recours aux bombes pour la cause du français

Le nouveau mouvement prétend réincarner le RIN et le FLQ

CHRISTIANE DESJARDINS

« Peur que le feu prenne ? C'est ça qu'on voudrait », dit la voix au bout du fil.

La voix est celle d'un homme jeune, la jeune vingtaine peut-être. Débit posé, bonne élocution, français correct. Apparemment rien de l'hurluberlu ou du détraqué. Pourtant, l'homme qui a rappelé La Presse après que celle-ci eut envoyé un courriel à la BAF (la seule façon de la joindre) affirme poser des bombes incendiaires pour faire avancer la cause du français au Québec.

« On n'est plus capable d'en prendre. Il y a plein de jeunes qui sont écoeurés. On se considère à la même étape qu'en 1963... le RIN, le FLQ. Aujourd'hui, il n'y a pas de lieu de regroupement ; le PQ, il n'y a rien à faire avec ça. Raymond Villeneuve a essayé avec son Mouvement de libération nationale du Québec... La peinture, ça peut sembler enfantin, mais c'est de l'entraînement pour nos militants. Les bombes incendiaires, c'est une autre étape ; on en a posé six à date. Si elles n'ont pas fait plus de dégâts, c'est à cause de la vigilance des employés. Mais c'est sûr qu'on n'a pas l'intention de blesser des gens. »

L'homme affirme agir avec d'autres militants à différentes heures du jour, sans

crainte des caméras cachées. « On se déguise. On n'a pas de calendrier, pas de structure, on se contacte. C'est une campagne à la petite semaine, ça dépend de nos disponibilités », dit-il, en affirmant que le groupe va continuer et jongle avec l'idée de s'attaquer aux cafés Second Cup.

Faut-il s'en étonner, le discours est identique à celui que tient Raymond Villeneuve, l'un des fondateurs du FLQ, fondateur aussi du Mouvement de libération nationale du Québec, bref, un sexagénaire qui monte encore aujourd'hui aux barricades. L'homme ne cache pas son appui aux jeunes activistes. « S'il faut franciser vitrine par vitrine, on va le faire. C'est la liberté ou la mort. En éduquant des jeunes, on peut arriver à quelque chose. Si on ne renforcit pas la loi 101... »

— M. Villeneuve, votre flamme ne commence pas à vaciller depuis le temps ?

— Non, on devient même plus méchant en vieillissant », tranche-t-il.

Du côté de la Société Saint-Jean Baptiste, tout comme à l'Office de la langue française, on dit n'avoir jamais entendu parler de la

BAF. Mais on rappelle que les commerces visés ne violent, ni ne contournent la loi 101. Les dispositions de la loi ne touchent pas les marques de commerces, sauf si la marque francisée a été déposée.

« La peinture, ça peut sembler enfantin, mais c'est de l'entraînement pour nos militants. Les bombes incendiaires, c'est une autre étape ; on en a posé six à date. Si elles n'ont pas fait plus de dégâts, c'est à cause de la vigilance des employés. »

LA MAXIMA À LA PUISSANCE 2001

- MOTEUR V6 DE 222 CHEVAUX ■ TRANSMISSION AUTOMATIQUE
- ENSEMBLE AGRÈMENT ■ RADIO AM/FM/DC AVEC 6 HAUT-PARLEURS, 120 WATTS ■ CLIMATISEUR AVEC RÉGULATEUR AUTOMATIQUE ■ FREINS ABS ET À DISQUE AUX 4 ROUES ■ SYSTÈME ANTIVOL ET ANTIDÉMARRAGE AVEC CLÉ À PUCE ■ ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 H ■ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

399\$ PAR MOIS
LOCATION 48 MOIS*



TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois pour la Maxima GXE 2001 (J4R671 CK00). Acompte ou échange équivalent de 4295\$. Limite de 24000 km par année avec 0,08\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.
www.nissancanada.com 1 800 387-0122

| LANGUE D'ENSEIGNEMENT |

La croisade de Brent Tyler freine le gouvernement

MARC THIBODEAU

La croisade controversée de l'avocat Brent Tyler pour faciliter l'accès à l'école anglaise freine les efforts du gouvernement qui cherche inversement à « resserrer » la Charte de la langue française.

Lors du congrès national de mai dernier, le Parti québécois avait ajouté à son programme que le gouvernement devait « immédiatement » modifier la Charte pour qu'elle s'applique également aux écoles privées non subventionnées.

Les parents qui ont les moyens d'assumer les coûteux frais de scolarité généralement réclamés par ces établissements peuvent en toute légalité y inscrire leur enfant sans égard à la langue d'enseignement qu'ils ont eux-mêmes connus.

Après avoir complété une année d'études, l'enfant, ainsi que ses frères et soeurs, deviennent automatiquement admissibles à l'école publique anglaise, puisque la loi précise que la majorité de la scolarité doit avoir été complétée dans la langue de Shakespeare pour acquérir ce droit.

La ministre Louise Beaudoin, chargée de l'application de la Charte, demeure fermement résolue à mettre un terme à cette pratique. Les contestations juridiques entreprises par M^e Tyler au nom de familles francophones et allophones qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école

anglaise en dépit du refus du gouvernement freinent cependant ses élans.

« Nous attendons que les tribunaux rendent leur décision, ce qui pourrait survenir dans les semaines qui viennent. Nous irons ensuite de l'avant le plus rapidement possible, sans attendre la tenue des États généraux sur la langue au printemps », assure le porte-parole de M^{me} Beaudoin, Martin Roy.

M^e Tyler, qui milite pour le libre choix dans ce domaine, estime qu'il est « logique » que le gouvernement fasse preuve de prudence, puisque les décisions à venir pourraient avoir une incidence directe sur tout resserrement des critères d'accessibilité à l'école anglaise.

Au sein des établissements privés non subventionnés, on ne s'émeut pas outre mesure pour le moment des intentions du gouvernement, même si plusieurs anticipent, le cas échéant, une baisse de fréquentation.

Le directeur de l'école Kinder ville, qui recrute des élèves en faisant notamment valoir la possibilité d'obtenir une attestation d'études anglaises après la 1^{re} année du primaire, doute que la résolution ajoutée au programme du Parti québécois deviendra rapidement réalité.

« Après tout, le point numéro un de leur programme (sur la souveraineté) est



Brent Tyler

là depuis des lunes et il ne s'est pas encore concrétisé », note Yvon Robert. Il convient que la modification envisagée risquerait de faire diminuer la clientèle de l'école, présente à Candiac ainsi qu'à Brossard.

Sylvie Bastien-Doss, directrice de l'école Selwyn House, un établissement huppé de Westmount qui offre un enseignement bilingue, ne s'inquiète pas outre mesure de l'élargissement éventuel de la portée de la Charte. Selon elle, les parents francophones ou allophones qui choisissent l'école, où les frais de scolarité annuels avoisinent 10 000 \$, le font « par affinité » et non par calcul. « Leur objectif n'est pas d'obtenir un passe-droit pour envoyer ensuite leur enfant au réseau public anglophone », assure M^{me} Bastien-Doss.

Au ministère de l'Éducation, on ne dispose pas de données précises sur le nombre d'élèves dont les parents se livrent à un tel manège. « C'est un phénomène marginal », assure le responsable de l'accessibilité à l'école anglaise, Paul Rémillard.

Sur les 14 000 demandes reçues chaque année, environ 200 proviennent d'élèves qui cheminent ou qui ont cheminé dans des écoles privées non subventionnées. De ce nombre, plusieurs proviennent cependant d'élèves qui passent du primaire au secondaire tout en restant au sein du même établissement, et qui sont forcés de présenter une demande parce que la Charte, financement gouvernemental oblige, s'applique à leur nouveau niveau scolaire.

Les Zurichoïses veulent l'anglais pour langue seconde à l'école

Agence France-Presse

ZURICH — L'anglais doit être la première langue étrangère enseignée dans les écoles du canton de Zurich à partir de 2003 à la place du français, selon une décision du service éducation du canton prise cette semaine.

Le canton veut que l'anglais soit enseigné dès la troisième année scolaire, et le français, une des langues officielles de la Suisse, à partir de la 5^e année seulement.

Selon le responsable éducation du canton, Ernst Buschor, l'apprentissage prioritaire de l'anglais est une réponse à la demande des parents.

Une conférence des directeurs cantonaux de l'éducation publique (CDIP) doit adopter le 2 novembre des recommandations sur la première langue à enseigner en Suisse.

En Suisse alémanique, actuellement, le français est la première langue étrangère enseignée, et en Suisse romande (francophone), c'est l'allemand qui est la première langue étrangère enseignée.

Les recommandations de la CDIP ne sont pas contraignantes pour les cantons, qui, en définitive, ont le dernier mot pour décider quelle sera la première langue enseignée.

L'annonce de cette prise de position du canton de Zurich a irrité le président de la CDIP, Hans-Ulrich Stockling, qui estime que la majorité des directeurs cantonaux, et pas seulement ceux des cantons romands (Genève, Vaud, Valais, Jura), ne comprend pas la volonté zurichoise.

De son côté, Martine Brunshawig-Graf, vice-présidente de la CDIP, et représentante du canton de Genève, a dénoncé « l'arrogance » des Zurichoïses en la matière. « L'anglais ne doit pas devenir l'espéranto de la Suisse », a-t-elle déclaré.

Ministère cherche essence qui pue pour décourager inhalation

BETH GORHAM
Presse Canadienne

OTTAWA — Des chercheurs embauchés par le gouvernement fédéral effectuent des tests sur des additifs vraiment nauséabonds dans l'espoir de réduire l'inhalation d'essence, une pratique courante dans certaines communautés autochtones, qui peut s'avérer mortelle.

Ces tests scientifiques, décrits dans des documents qu'a obtenus la Presse Canadienne en vertu de la Loi d'accès à l'information, ont été conçus dans le but de trouver des substances ayant un effet dissuasif.

Ces adjuvants ne doivent cependant pas nuire à la performance des moteurs, causer le cancer ou d'autres problèmes de santé, augmenter substantiellement les émissions polluantes ou coûter trop cher.

Des chercheurs de l'Université Dalhousie ont trempé des cotons-tiges dans divers liquides à l'odeur infecte, afin de vérifier qu'ils ne finiraient pas par être désensibilisés à l'odeur à force d'y être exposés. Ils ont essayé divers degrés de concentration dans l'essence et effectué des tests sur des moteurs, pour mesurer l'effet sur les émissions.

« Quand on nous a parlé de cela, au début, nous croyions que c'était fou, a admis le toxicologue Kein Renton. Après tout, que peut-il y avoir de pire que l'odeur de l'essence ? »

M. Renton et trois collègues ont identifié deux substances susceptibles d'avoir de bons résultats — des produits à l'odeur pestilentielle pouvant causer des nausées et irriter les voies respiratoires.

Les quatre chercheurs ont finalement jeté leur dévolu sur le moins coûteux, l'acide isobutyrique, qui se vend environ 15 cents le litre, et ils recommandent au gouvernement fédéral de procéder à des tests plus poussés sur ce produit.

L'inhalation d'essence peut entraîner l'accoutumance et engendrer des problèmes physiques et mentaux permanents. Des autochtones s'en sont également servis pour tenter de s'enlever la vie.

Le problème a attiré l'attention du monde entier en 1993, quand on a retrouvé et filmé six adolescents de Davis Inlet, au Labrador, qui avaient respiré des vapeurs d'essence dans des conditions sordides, et qui hurlaient qu'ils voulaient mourir.

Des enfants continuent d'inhaler de l'essence dans cette communauté isolée, vivant dans la plus grande pauvreté, et éprouvée par l'alcoolisme. D'autres villages font face au même problème. Une adolescente du Labrador a mis le feu à ses vêtements en juin dernier, après avoir été surprise en train de reniffler des vapeurs d'essence par un agent de sécurité. Elle a survécu.

Selon M. Ian Gray, directeur du secrétariat pour Terre-Neuve et le Labrador au ministère des Affaires indiennes, les fonctionnaires étudient toujours le projet d'un additif ayant mauvaise odeur, mais on est encore loin de pouvoir mettre l'idée à exécution.

Une mère aurait transmis à sa fille la maladie de la vache folle

Agence France-Presse

LONDRES — Des médecins ont dit craindre que la forme humaine de la maladie de la vache folle puisse être transmissible d'un être humain à un autre après qu'un bébé eut présenté des symptômes de la maladie qui a tué sa mère, a rapporté hier un journal britannique.

Selon le *Sunday Telegraph*, le cas de la fillette pourrait confirmer les craintes d'une contamination plus aisée qu'on ne le pensait de la variante de la maladie de Creutzfeld-Jakob (vCJD) causée par la maladie de la vache folle, l'encéphalopathie spongiforme bovine.

On pensait jusqu'à récemment qu'elle était essentiellement transmissible par la consommation de tissus bovins infectés. Une nouvelle source d'inquiétude était déjà apparue cette semaine après qu'un article du *Lancet* eut affirmé que la version humaine de la maladie de la vache folle pouvait se transmettre par des transfusions sanguines.

Seule une autopsie pourrait révéler si le bébé âgé de onze mois souffre de la variante de Creutzfeld-Jakob, mais les médecins qui soignent le nourrisson ont déclaré qu'il en présentait tous les symptômes, dont des lésions au cerveau et des convulsions, selon le journal.

De l'espoir pour les amputés de la prostate

Un nouvel appareil aide le chirurgien à épargner les nerfs caverneux qui provoquent l'érection

Presse Canadienne

TORONTO — L'ablation de la prostate, en cas de cancer, n'aboutit plus nécessairement à des troubles érectiles puisqu'un nouvel appareil médical prévient la rupture des nerfs caverneux, révèle une étude.

Selon le chirurgien torontois Laurence Klotz, qui a participé à la mise au point du « CaverMap », les patients opérés grâce à cet appareil jouissent, un an plus tard, de fonctions sexuelles supérieures à celles des malades qui ont eu droit à une prostatectomie traditionnelle.

« On admet généralement qu'après cette opération, (l'érection) ne sera pas aussi bonne qu'avant, rapporte le Dr Klotz, qui ne détient aucun intérêt financier dans le CaverMap. Mais cela semble être un peu mieux » que les autres type de chirurgie de la prostate.

Le cancer de la prostate est facile à détecter et, s'il l'est rapidement, est également facile à traiter. Or, le traitement traditionnel, l'ablation de la prostate, peut affecter l'érection ou son maintien.

En effet, même si le chirurgien a le bistouri délicat, il peut couper par inadvertance un ou plusieurs nerfs caverneux, essentiels à toute bonne érection.

Le CaverMap consiste en une sonde qui administre une décharge

électrique aux zones sillonnées par les nerfs caverneux. Chaque fois qu'un nerf répond à la décharge, il provoque un afflux sanguin vers le pénis.

Du coup, le chirurgien peut ni plus ni moins cartographier les nerfs caverneux pour mieux les contourner durant l'opération.

Le Dr Klotz et son équipe ont suivi 61 patients dont certains ont subi une prostatectomie traditionnelle, alors que les autres ont bénéficié du CaverMap.

Un an après l'opération, on a mesuré la durée de leur érection nocturne, laquelle est en moyenne de 30 minutes pour un homme toujours en possession de sa prostate, rapporte le Dr Klotz.

Or, les patients opérés à l'aide de la sonde CaverMap ont eu des érec-

tions nocturnes de 17 minutes, alors que celles des autres n'ont duré en moyenne que deux petites minutes.

Une centaine de centres hospitaliers utilisent la sonde aux États-Unis, mais l'hôpital Sunnybrook de Toronto est le seul à le faire au Canada, précise le Dr Klotz.

Et, si l'on se fie à son coût d'utilisation, ce n'est pas près de changer : il faut compter près de 900 \$ pour certaines pièces à changer à chaque opération et qui ne sont pas remboursées par l'assurance-maladie.

Seuls les patients atteints d'un cancer à un stade peu avancé, soit les deux tiers des hommes subissant une prostatectomie, peuvent se prévaloir de la chirurgie au CaverMap.



Photo PC

Baptême de l'eau

Hector, la reconstitution fidèle de l'un des navires qui conduisit les premiers Écossais sur les rives de la Nouvelle-Écosse, a été lancé avec succès, hier, dans le port de Pictou aux applaudissements de quelque 15 000 badauds rassemblés sur la plage. La copie d'un vieux galion hollandais mesure plus de 25 mètres. Elle sera remise en cale sèche cet hiver pour qu'on lui ajoute sa mâture. Par la suite, l'*a Hector* deviendra une attraction touristique.

LE CURLING



UN
HIVER

REMPLE DE
PLAISIR

Le Club de Curling Montréal Ouest propose un hiver d'amusement, comprenant des ligues de curling de compétition, une ligue d'apprentissage pour les débutants, un programme pour les enfants de 8 à 17 ans, les soirées dansantes et des événements sociaux amicaux.



JOURNÉES
PORTES
OUVERTES

LE 23 ET 24
SEPTEMBRE
17, chemin Ainslie,
Montréal-Ouest
(514) 486-5831

P E T I T E
pour la femme de 5 pieds 4 pouces et moins



LE GILET BRODÉ laine bouillie

99⁹⁵ rég. 120.00⁰⁰

Une pièce pivot, hyperpratique et confortable qui se superpose sur tout. **Notre exclusivité** en laine bouillie, fleurs brodées ton sur ton au bas. Noir, écru, vert, marine, rouge. P.m.g.tg. Ceinture 32.00, pantalon 125.00

la maison

simons

2890407

QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUÉBEC. MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST. SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

La pasionaria des bébés-éprouvettes



NATHALIE PETROWSKI
Rencontre
MAUREEN MCTEER

Do r v a l, début septembre, Maureen McTeer vient d'arriver à bord d'un avion en provenance d'Ottawa. Sa correspondance pour Halifax n'étant que dans deux heures, elle s'est réfugiée dans le salon des premières classes de Canadian. C'est là qu'elle m'attend avec un costume-pantalon marine, un col roulé beige, son visage lunaire de poupée russe et son regard las et mélancolique d'épouse du chef du Parti conservateur. Bientôt elle ira rejoindre Joe Clark pour un dernier sprint avant l'élection partielle qu'il a depuis, gagné. Mais avant, elle profite de l'escalate à Montréal pour oublier son mari et mousser la vente de son nouveau livre *Vivre au 21e siècle : choix et enjeux*, une brique de 300 pages qui couvre la gamme complète des désastres modernes, depuis les techniques de reproduction jusqu'au clonage humain en passant par le suicide assisté et les affaires Latimer et Sue Rodriguez. Amen.

Maureen a fait réserver le salon Empress pour que nous puissions discuter en paix. Du moins c'est ce que je croyais jusqu'à ce qu'arrive le photographe de *La Presse*. Lorsqu'il entre dans la pièce nue, beige et sans fenêtres, il constate avec raison qu'il est impossible de tirer quoi que ce soit de ce lieu triste et morne.

Pouvez-vous sortir juste pour une photo ? demande-t-il. L'ex-première dame du Canada et la première surtout à porter son nom de jeune fille bien avant Hillary Rodham Clinton, se crispe. Elle réplique poliment mais fermement qu'elle ne veut pas bouger. J'interviens à mon tour. Écoutez Maureen, c'est vraiment trop sinistre ici. Il faut absolument trouver un autre décor.

Jusqu'à ce moment-là, je n'avais pas encore compris ce qui retenait Maureen McTeer. Avait-elle peur d'être reconnue ? Si oui, quel était le problème ? N'était-elle pas en pleine campagne électorale depuis six mois ? N'avait-elle pas sonné à toutes les portes de Wolfville avec Joe ? C'est alors que le chat est sorti du sac.

« Les gens qui sont dans ce salon ont payé très cher pour avoir la paix et ils se plaignent facilement. Je ne veux pas les déranger et je ne veux surtout pas faire de problèmes à Christina (l'employée de Canadian). Elle m'a tellement aidée que je m'en voudrais de lui nuire de quelque façon. »

Maureen McTeer, vous l'aurez compris, n'est pas une princesse, ni une diva, ni même Margaret Trudeau bien qu'elle ait marqué la vie politique canadienne à sa façon. Elle n'aime pas attirer l'attention ni être une source d'ennui pour personne. Dans la vie de tous les jours à tout le moins. Dans la vie politique, c'est une autre histoire.

Il fut un temps, m'a-t-on raconté, où Maureen McTeer ne se gênait pas pour engueuler vertement un membre du gouvernement Mulroney, un peu trop sexiste ou macho à son goût. Ministres, sous-ministres, militants du parti, tout le monde a un jour ou l'autre goûté à sa médecine implacable. L'humour n'est pas sa force. La patience non plus. Un jour dans un taxi à New York, elle a brutalement interrompu un chauffeur raciste en lui disant : Bon, ça suffit, j'en ai assez entendu. Arrêtez la voiture, on descend !

Sous ses dehors de Canadienne beige et cathésienne, Maureen McTeer a du tempérament. Elle a aussi de l'intégrité affirme la so-

ciologue Louise Vandelac qui l'a connue à la Commission royale sur les technologies de reproduction. Tellement d'intégrité que Brian Mulroney l'a congédiée avec Vandelac et deux autres commissaires. Les quatre refusaient de jouer le jeu des compagnies pharmaceutiques, ce qui à l'époque était tout à leur honneur.

Quand Maureen voit une injustice sociale, une magouille politique, une tactique déloyale, la pure et dure en elle rue dans les brancards, peu importe le prix à payer. Selon Vandelac, McTeer n'a pas une parcelle d'opportunisme en elle. Et selon l'avocat Martin Hébert qui a signé la préface de son livre, c'est une femme qui ne doit rien à personne et qui, par conséquent, ne se gêne pas pour parler franchement.

Parfois pourtant sa formation de juriste la pousse à accepter le compromis. C'est ce qui est arrivé à Dorval. Voyant que son entêtement était contesté par la majorité, elle a accepté d'aller faire prendre une photo. Mais dehors avec le peuple. Pas dans la salle des premières classes.

Lorsqu'elle est revenue, je n'ai pas pu m'empêcher de lui poser LA question. Toujours la même. Pourquoi ne s'est-elle pas présentée à la place de Joe Clark à la tête du Parti conservateur ? Elle a soupiré. Je me suis excusée. C'est une question plate mais que voulez-vous...

Puisqu'il fallait bien qu'elle réponde, Maureen McTeer en a profité pour envoyer un jab à Stockwell Day, un homme qui lui donne de l'urticaire et qu'elle qualifie d'extrémiste quand elle est polie.

« Chaque fois que Stockwell Day veut rabaisser mon mari, c'est ce qu'il dit. C'est d'autant plus ridicule que, pour M. Day, les femmes n'ont pas leur place dans la politique et devraient toutes rester dans leurs cuisines ! »

Mais Stockwell Day n'est pas le seul à l'avoir imaginée chef d'un parti. Il n'y a pas si longtemps une armée de supporters la voyait premier ministre. Elle s'est d'ailleurs présentée sous la bannière conservatrice en 88 et a été battue. N'empêche. Quand on regarde Hillary Clinton à qui McTeer a souvent été comparée, on se dit qu'après avoir passé la moitié de sa vie dans l'ombre de son mari, Maureen aurait pu elle aussi

décider que c'était à son tour de faire de la politique.

La principale intéressée n'est pas d'accord.

« Aujourd'hui il n'y a qu'une personne qui a l'intelligence et la crédibilité de diriger le Parti conservateur et qui peut imposer au pays une vision des choses basée sur l'égalité et la solidarité et cette personne c'est Joe, pas moi. »

Venant de la bouche d'une femme qui a la réputation de porter les pantalons dans le couple, la réponse n'est pas entièrement convaincante. Une chose est sûre pourtant : Joe Clark a demandé la permission à sa femme avant de revenir en politique. Le tout s'est passé à Paris en mai 98. Clark y avait invité sa femme et sa fille pour régler la question en famille. À la fin, ce sera votre décision, leur a-t-il dit.

« Il était sincère et il ne m'a pas tordu le bras, plaide Maureen. Si j'avais refusé, il n'y serait pas allé. Mais j'ai accepté parce que je sentais que le pays était à un moment charnière de son histoire surtout avec la montée de l'extrême-droite. J'ai accepté parce que je savais exactement à quoi m'attendre. Je savais aussi que nous n'allions pas être en politique pour le restant de notre vie. »

Les Clark ont alors élu domicile à Calgary et Maureen est devenue prof à la faculté de médecine de l'Université de Calgary. C'est là qu'elle a élaboré un cours traitant des questions de génétique dont elle s'est inspirée pour son livre.

La génétique est son dada depuis au



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Maureen McTeer n'aime pas attirer l'attention ni être une source d'ennui pour personne, dans la vie de tous les jours à tout le moins.

moins dix ans. Et ce qui la passionne tout particulièrement c'est toute la question de la commercialisation de la vie humaine.

« À ce chapitre, dit-elle, c'est déjà trop tard. On ne peut plus rien arrêter. On peut toutefois en tant que société se doter de valeurs, de lois et de codes d'éthique qui vont nous empêcher de sombrer dans la barbarie. »

Trop brillante pour dénoncer unilatéralement les techniques de reproduction, McTeer préfère avancer des solutions pratiques. Par exemple, elle ne critique pas la fécondation in vitro. Seulement l'anonymat des donneurs quand le père est absent ou infertile.

« Je me souviendrai toujours de ce médecin qui s'extasiait sur le sperme hyper-performant d'un de ses donneurs, raconte-t-elle. Ce type est fabuleux disait le médecin, son sperme marche à tout coup. Ça fait au moins 500 femmes qu'il engrosse ! Son inconscience m'a sidérée. »

À la même époque, McTeer s'est penchée sur le cas de deux femmes célibataires vivant dans la même rue à Vancouver. Comme elles avaient été inséminées en même temps, leurs enfants se sont retrouvés à la même école. Non seulement, ils se ressemblaient comme deux gouttes d'eau, ils étaient devenus les meilleurs amis du monde.

« Parce que le Canada est peu peuplé et que les gens bougent souvent, les donneurs

anonymes qui sèment à tous vents posent le problème de la consanguinité et de l'inceste. Leurs enfants ne sauront pas d'où ils viennent et en plus ils ne seront pas protégés par la loi. C'est inadmissible, on n'a pas le droit de faire ça aux enfants ! »

Maureen McTeer ne sort pas de ses gonds, ne frappe pas son poing sur la table mais son indignation est palpable. Dès qu'elle aborde ce sujet-là ou n'importe quel autre qui touche à la vie humaine, elle s'enflamme. Le regard las de l'épouse de politicien brille. Le sujet la passionne d'autant plus qu'elle voit tous les jours un tas de décisions se prendre à l'insu des citoyens.

« Je suis alarmée à l'idée que des choses se décident sans nous, s'écrit-elle. Ces questions sont trop graves pour les laisser entre des mains politiques ou commerciales. Nous vivons une période de changements tellement rapides qu'il faut absolument réagir sinon nous courons à la catastrophe. »

Pour conjurer le sort, Maureen McTeer a décidé d'apporter sa modeste contribution par le biais d'un livre qu'elle voit comme un outil de discussion.

Maureen a délibérément choisi un ton neutre, froid et quasi-didactique. Visiblement, ce livre a été écrit par l'avocate et non pas par la femme, avec la raison plutôt qu'avec l'émotion du cœur. C'est dommage mais comment pourrait-il en être autrement ? Après tout, elle s'appelle Maureen McTeer. Pas Margaret Trudeau.

> 20, 21 et 22 septembre 2000
> Place Bonaventure, Montréal

La nouvelle économie...

Salon
> LE NOUVEAU MONDE DES AFFAIRES

PRÉSENTÉ PAR :



Avec la participation de :
- Ministère de l'Industrie et du Commerce
- Société d'habitation du Québec

De l'Alaska à la Terre de feu, le plus grand marché « intérieur » du monde s'ouvre à vous ! **Sautez dedans !** Visitez le Pavillon « Floride : État de haute technologie et porte d'entrée de l'Amérique latine ». Découvrez le Chili, Cuba, le Mexique. Mettez-vous à l'heure de la nouvelle économie côté publicité, transport, construction, design ! Recrutez les meilleurs talents : on vous dit comment au Salon. **Sautez dedans !** Communications par satellite, salle de conférence du futur, mobilier ergonomique, logiciels comptables. Les solutions sont là : servez-vous!

En collaboration avec :



www.lemondedesaffaires.com

> 300 exposants > 15 000 visiteurs > 200 000 pieds carrés

- > carrefour international
- > gestion financière
- > transport et logistique
- > salon des manufacturiers
- > commerce électronique
- > salon de la construction
- > publicité et marketing
- > bureau du futur
- > formation et recrutement

Une Italienne accouche d'octuplés

Associated Press

MILAN — Une Sicilienne enceinte depuis six mois de huit foetus à la suite d'un traitement pour la fertilité a accouché hier à Milan. Sept des bébés sont vivants, mais un n'a pas survécu.

Mariella Mazzara, 31 ans, avait dû accoucher mercredi soir d'un premier enfant, une petite fille prématurée pesant 500 grammes.

Hier, elle a donné la vie à un deuxième enfant, un garçon prématuré. Les médecins ont ensuite fait une césarienne pour sortir les six autres bébés dont l'un, un garçon, n'a pas survécu, selon l'agence de presse Ansa.

Les autres bébés — quatre filles et trois garçons — pèsent environ 500 grammes chacun. Le pronostic

médical pour des enfants nés de façon aussi prématurée n'est toutefois pas bonne, selon des experts.

Mariella et son mari Giovanni Pierrera, 32 ans, avaient tenté d'avoir des enfants pendant six ans avant de consulter la médecine et de suivre un traitement de fertilité. Lors de son accouchement, la jeune femme venait d'entrer dans sa 25e semaine de grossesse.

Le 8 décembre dernier, un couple de Nigériens vivant à League City près de Houston (Texas) a fêté le premier anniversaire de la naissance de sept de ses octuplés. Alors que le huitième bébé est mort rapidement, ces septuplés ont eux aussi vu le jour grâce à un traitement et sont nés prématurés au sixième mois de grossesse.

La beauté du patron influence la productivité

Agence France-Presse

ROME — Les Italiens sont d'autant plus durs à la tâche et volontaires pour faire des heures supplémentaires, même non payées, que leur patron est bien de sa personne, affirme une étude citée hier par l'agence ANSA.

Un beau patron recevra également moins de demandes d'augmentations de salaires, que ce soit de la part des hommes ou des femmes, et ses employés supporteront mieux le stress.

L'étude, réalisée pour une société de travail par intérim auprès de 350 entreprises, définit le beau patron comme un homme grand, soigné, au visage régulier et au regard expressif.

Cette sensibilité à l'esthétique patronale serait un phénomène typiquement italien. Lorsqu'on leur demande de quantifier l'importance de l'apparence physique, les Italiens attribuent en moyenne une note de 95 sur 100, alors que le chiffre ne s'élève qu'à 76 au Portugal, 63 en Espagne, 47 en France, 36 en Grande-Bretagne, 30 en Allemagne et 27 en Suède.

« La raison est un élément presqu'génétique de la culture latine qui exagère l'aspect et l'apparence

plus que toute autre culture », a déclaré le psychoanthropologue Massimo Cicogna.

« Dans le monde protestant, en particulier chez les calvinistes, un homme trop beau risque de ne pas être crédible comme patron. En Italie, c'est le contraire », a-t-il ajouté.

Parmi les personnes interrogées, 37 % ont affirmé qu'elles étaient plus motivées si elles travaillent avec une personne attrayante.

Pour les Italiennes, le patron idéal serait le nageur et acteur romains Raoul Bova, 29 ans, dont le portrait orne le calendrier 2000 d'un magazine féminin. Pour lui, elles seraient prêtes à faire des heures supplémentaires sans être payées, selon l'étude.

Paula Yates retrouvée morte à Londres

Agence France-Presse

LONDRES — Une ancienne animatrice vedette de la télévision britannique, Paula Yates, ex-épouse du rocker irlandais Bob Geldof puis compagne du chanteur australien Michael Hutchence, a été retrouvée morte hier matin à son domicile londonien, un décès jugé suspect par la police.

La jeune femme, âgée de 41 ans (BIEN 41), a été retrouvée dans la chambre de sa maison de Notting Hill, un quartier huppé de l'ouest de Londres. Son corps a été découvert dans son lit par une amie venue lui rendre visite, et qui a donné l'alerte vers 10 h locales (11 h GMT).

L'origine de la mort n'était pas connue dimanche après-midi, mais la police considérait son décès comme « suspect ». Une autopsie du corps, qui n'a apparemment pas subi de violences, sera pratiquée lundi, a indiqué un porte-parole de Scotland Yard.

Le corps de la jeune femme ainsi que plusieurs objets ont été emportés hier en début d'après-midi, tandis que la rue où elle résidait était bouclée par la police.

Devenue célèbre dans les années 80 en présentant une émission musicale, « The Tube », Paula Yates avait ensuite épousé en 1986 le rocker Bob Geldof, ancien leader du groupe de rock Boomtown Rats puis organisateur de grands concerts humanitaires en 1985 au profit des victimes de la sécheresse en Éthiopie.

Le couple a eu trois enfants, qui portent tous des prénoms hors du commun : Fifi Trixibelle, 17 ans, Peaches Honeyblossom, 10 ans, et Pixie, 7 ans. Ils avaient divorcé en 1996, mettant fin à une relation tumultueuse marquée par l'alcool et la drogue et suivie pas à pas par la presse à scandale.

La jeune femme avait ensuite tenté de reconstruire une vie plus paisible avec un autre rocker, le chanteur australien du groupe INXS, Michael Hutchence. Elle avait donné naissance à son quatrième enfant, Heavenly Hiraani Tiger Lily, aujourd'hui âgée de 4 ans.

Mais en novembre 1997 Hutchence se donnait la mort par pendaison dans une chambre d'hôtel à Sydney, un drame qui allait durablement marquer la jeune femme. L'ancienne animatrice, devenue dépressive, a effectué plusieurs séjours dans des établissements spécialisés depuis lors, toujours suivie de près par les paparazzi.

La presse britannique a même évoqué une tentative de suicide après que Paula Yates eut été admise dans une clinique privée de Londres, en juillet 1998.

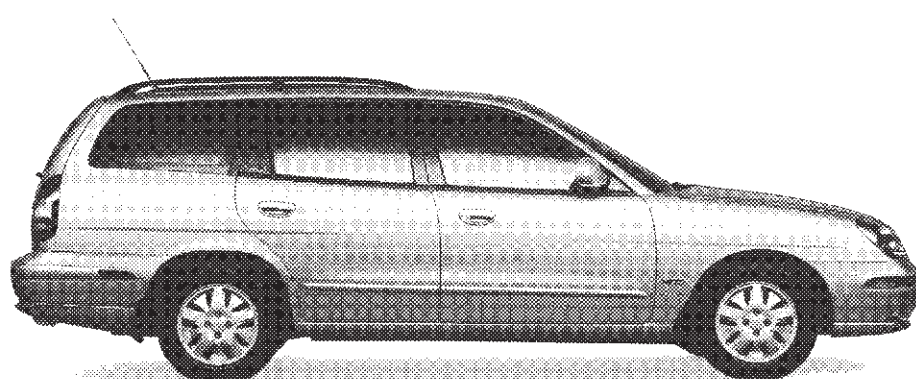
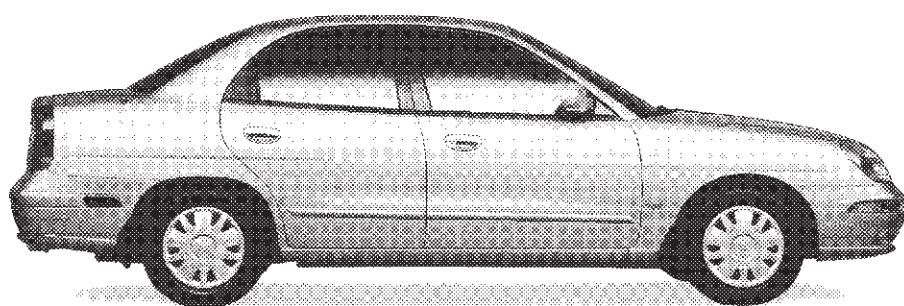
Elle avait depuis été vue aux côtés de plusieurs compagnons, notamment le chanteur britannique Finley Quayle ou le jeune aristocrate Samuel Robinson-Horley, âgé de 20 ans.

Dans un communiqué publié immédiatement après la confirmation de la mort de Paula Yates, son ancien mari Bob Geldof a exprimé sa « douleur ». « Nous sommes tous si tristes. Cette perte est insupportable pour les enfants. Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour comprendre notre douleur », a dit le chanteur qui a demandé que le deuil de leurs enfants soit respecté.

Vous pourriez dépenser
600 \$ par mois pour une auto.

Vous pourriez aussi
nourrir les enfants au
beurre de pinottes.

Nubira SX berline 2000 à partir de **16 700 \$**



Nubira familiale SX 2000 à partir de **17 500 \$**

Taux d'intérêt spécial **0 %***

0

Financement à l'achat jusqu'à 48 mois



DAEWOO

Le monde est de plus en plus futé
www.daewooauto.ca

Chic AUVENTS
Depuis 1978

Stock en quantité limitée.

LE SPÉCIALISTE DE L'AUVENT RÉTRACTABLE

LES MEILLEURS PRIX!

Jamais plus de B.B.Q. sous la pluie

RABAIS DE 30%

SALLE D'EXPOSITION :
5515, ch. Queen Mary, local 101
Horaire : lun. au ven. de 9 h à 17 h.

Composez (514) 489-8900 pour obtenir une ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE.

*Offres disponibles au détail sur les nouvelles Nubira SX berline 2000 et Nubira SX familiale 2000. POSF de 16 700\$/17 500\$. Frais de transport et de préparation, immatriculation et taxes applicables en sus. Exemple de financement : 17 000\$ à un taux de 0% équivalent à des mensualités de 354,17\$ pour 48 mois. Coût du prêt de 0,00\$ pour une obligation totale de 17 000\$. Exemple de financement : 17 000\$ à un taux de 2,9% équivalent à des mensualités de 304,77\$ pour 60 mois. Coût du prêt de 1 282,60\$ pour une obligation totale de 18 282,60\$. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre. Offres sujettes à l'approbation du crédit et disponibles seulement par l'entremise des Services financiers Daewoo et des concessionnaires Daewoo participants jusqu'au 2 octobre 2000. Quantités limitées disponibles.

Vos concessionnaires Daewoo de la région de Montréal. Pour connaître l'emplacement du concessionnaire le plus près de chez vous, composez sans frais le 1 877 290-3500.

Daewoo Lajeunesse 8065, rue Lajeunesse Montréal (514) 273-7771	Daewoo Brossard 9200, boul. Taschereau Brossard (450) 659-9180	Daewoo Houle 12230, rue Sherbrooke Est Montréal (514) 640-5010	Daewoo Châteauguay 21, boul. Industriel Châteauguay (450) 691-2424	Daewoo St-Hyacinthe 5765, boul. Laurier St-Hyacinthe (450) 778-5765 (514) 327-5765
Daewoo Longueuil 400, boul. Roland-Therrien Longueuil (450) 928-3000	Daewoo Décarie 5470, rue Paré (514) 341-8727	Daewoo de Laval 650, boul St-Martin Est Laval (450) 629-6262	Daewoo Léveillé 501, boul. Terrebonne Terrebonne (450) 471-1118	

CANADA

Un tandem Bouchard-Harris contre Chrétien serait mal vu

Presse Canadienne

SAINTE-FOY – Les Ontariens verraient d'un mauvais oeil une alliance entre le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, et son homologue québécois, Lucien Bouchard, destinée à nuire aux chances électorales des libéraux fédéraux, a soutenu hier le ministre fédéral des Travaux publics, Alfonso Gagliano.

« Les Ontariens accepteraient mal que M. Harris fasse alliance avec un premier ministre qui veut séparer le Québec du Canada. Ce ne serait pas dans l'intérêt de M. Harris », a déclaré M. Gagliano à l'issue d'un colloque des jeunes du Parti libéral du Canada.

« C'est normal que, sur certains sujets, des chefs de gouvernement des provinces fassent des alliances. C'est la beauté de la fédération canadienne », a dit le ministre fédéral, aussi organisateur en chef du PLC au Québec.

Déjà, depuis deux semaines, les gouvernements du Québec et de l'Ontario ont uni leurs voix à deux reprises dans le but d'influencer le gouvernement fédéral. La première occasion a été le débat sur le finan-

cement de la santé, où un front commun Québec-Toronto a amené la conclusion d'un accord signé la semaine dernière.

Vendredi dernier, par ailleurs, l'Ontario a joint sa voix au Québec pour réclamer que le gouvernement fédéral modifie le Code criminel canadien afin de faciliter la lutte contre les bandes criminelles.

Mais une alliance ouverte Harris-Bouchard aux fins de nuire aux libéraux fédéraux lors de la campagne électorale fédérale qui sera déclenchée d'ici un an paraît impensable aux libéraux.

Les Ontariens n'accepteraient jamais que le chef de leur gouvernement se joigne aux « séparatistes » pour faire la lutte à Jean Chrétien, croit le ministre Gagliano.

En Ontario, le parti de Jean Chrétien détient la presque totalité des 103 sièges à la Chambre des communes, mais les sympathies du premier ministre Mike Harris pour l'Alliance canadienne sont bien connues.

Même s'il prend tous les adversaires des libéraux au sérieux, M. Gagliano a reconnu qu'au Québec le Bloc québécois constitue le principal adversaire électoral.

Mais dans le reste du Canada, c'est l'ombre de Stockwell Day, chef de l'Alliance canadienne, qui plane.

Les jeunes libéraux ont d'ailleurs

adopté en fin de semaine une résolution qui condamne sévèrement l'impôt à taux fixe que propose le chef de l'Alliance.

La résolution rappelle qu'un taux d'imposition à 17 pour cent, comme le veut M. Day, ferait perdre au gouvernement des revenus de 20 à 25 milliards. Ce taux devrait être à 21 pour cent pour éviter que les revenus du gouvernement ne chutent.

Un taux fixe a également le désavantage de « déplacer le fardeau fiscal des plus riches vers les classes moyennes », ont fait valoir les jeunes libéraux.

Quels que soient les adversaires, le ministre Gagliano a expliqué que les libéraux choisiront les deux tiers de leurs candidats au Québec d'ici Noël.

Les dates d'une vingtaine d'assemblées d'investiture ont déjà été fixées. Un nouveau président des jeunes libéraux fédéraux a également été désigné, soit Eric Blouin, étudiant en droit à l'Université Laval.

Le Parti libéral du Canada est prêt à la lutte électorale, a fait valoir M. Gagliano.

Lors de la conférence de presse, un immense paravent publicitaire placé juste derrière l'orateur s'est affaissé, faisant sursauter le ministre et ses adjoints et causant un certain émoi.



PHOTOTHÈQUE La Presse®

Les Ontariens verraient d'un mauvais oeil une alliance entre le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, et son homologue québécois, Lucien Bouchard, en vue de nuire aux chances électorales des libéraux fédéraux.

Enfin libérée, une grand-mère vietnamienne rentre au Canada

Presse Canadienne

TORONTO – Détenue pendant quatre ans dans une prison vietnamienne, après avoir été reconnue coupable dans le cadre d'une affaire de drogue, une grand-mère de Brampton, en Ontario, est rentrée hier au pays.

Âgée de 74 ans, Tran Thi Cam, immigrante reçue au Canada, est arrivée à l'aéroport international Pearson, en matinée, à bord d'un appareil en provenance de Hong Kong.

Mme Tran et sa fille, Thi Hiep Nguyen, pour sa part âgée de 43 ans, avaient été condamnées à la peine capitale pour trafic de stupéfiants, en 1997, alors qu'elles effectuaient une visite dans leur pays natal.

Bien que les deux femmes aient toujours maintenu être innocentes, Thi Hiep Nguyen a été passée par les armes, en avril de cette année.

Mme Tran a profité d'une amnistie générale pour retrouver sa liberté, il y a deux semaines. Durant son voyage de retour au pays, elle était accompagnée par son petit-fils, Trung Le.

« Je vais lui souhaiter la bienvenue au Canada avec nous. C'est le pays de la liberté », affirmait le fils de Mme Tran, Hung Nguyen, depuis son domicile de Brampton, samedi, quelques heures avant que sa mère ne soit de retour à la maison.

À sa descente d'avion à Pearson, dimanche matin, la septuagénaire a été accueillie chaleureusement par les membres de sa famille, notamment sa petite-fille de sept ans, Tracy Nguyen, qui lui a remis trois douzaines de roses. Étaient également présents des membres d'une association de défense des personnes ayant été condamnées à tort, ayant fait campagne en vue d'obtenir la libération de Mme Tran et le rapatriement du corps de sa fille.

« Je suis très content que Tran soit de retour au Canada, a déclaré James Lockyer, directeur de cette association. Mais il s'agit d'une réunion au goût amer. »

En avril 1996, les deux femmes ont été arrêtées en possession de 5,45 kilogrammes d'héroïne camouflés dans des panneaux laqués. Thi Hiep Nguyen a prétendu qu'on lui avait remis 100 \$ afin qu'elle ramène les panneaux du Vietnam, et qu'elle ignorait tout de la drogue y ayant été dissimulée.

| Rentrée parlementaire |

Un débat passionnant, inattendu, et crucial

ANALYSE

GILLES TOUPIN
du bureau de La Presse

OTTAWA — La tentative d'assassinat la semaine dernière à Montréal du journaliste judiciaire Michel Auger aura changé du tout au tout la tournure prévue de la rentrée parlementaire aujourd'hui.

Le combat des chefs annoncé aura bel et bien lieu, mais il n'aura pas la forme que l'on avait imaginée.

Stockwell Day, le nouveau chef de l'opposition officielle, devra laisser sa combinaison de plongée à Stornoway et se prononcer sur le débat d'urgence réclamé par Gilles

Duceppe, le chef du Bloc québécois, qui veut presser le gouvernement Chrétien de rendre illégale au Canada toute appartenance à une organisation criminelle — comme le réclament d'ailleurs le Québec et l'Ontario. M. Day, qui promettait une « surprise » de son cru pour la rentrée, aura beau jeu de dénoncer la façon, qualifiée vendredi de « timide » par Lucien Bouchard, dont Jean Chrétien a répondu la semaine dernière à la requête des deux provinces les plus peuplées du Canada.

Joe Clark — et c'est peut-être pour lui une occasion en or — pourra de son côté mettre en veilleuse le crépuscule de ses Bleus, les putschs et autres trahisons qui l'accablent depuis des semaines, et user de ses vingt et une années d'expérience parlementaire pour s'afficher comme le leader qu'il prétend être.

Certes, ce n'est que demain (en raison des caprices de la loi électo-

rale) que le chef de l'Alliance canadienne et celui du Parti conservateur pourront prêter serment et prendre place sur les fauteuils verts de la Chambre basse. Mais ils seront tout de même là aujourd'hui, d'abord dans les tribunes lors de la période des questions et, ensuite, dans le hall des Communes lors des points de presse qui succèdent à cet exercice.

C'est donc une rentrée pleine d'inconnus qui attend les parlementaires aujourd'hui.

Le premier ministre Chrétien, qui brûle d'envie de déclencher des élections à l'automne, avait sans doute l'intention, malgré un menu législatif de routine et plutôt mince, de brandir haut et fort devant les Canadiens l'accord conclu avec les provinces la semaine dernière dans le dossier de la santé. Avec 23,4 milliards de dollars offerts sur un plateau d'argent aux provinces pour les soins de santé et des surplus budgétaires de plus en

plus famélique qui permettront de nouvelles baisses des impôts, la tentation de déclencher des élections dans une telle position de force est grande. Les sondeurs du Parti libéral affirment au premier ministre qu'il peut gagner des élections maintenant, même s'il n'y a que trois années et demie d'écoulées dans son mandat.

Tous veulent offrir une belle performance aux Communes cette semaine. Mais les chefs de parti, anciens et nouveaux, devront le faire sur une question qui ne saurait souffrir la moindre légèreté, la moindre pitié.

Côté gouvernemental, la ministre de la Justice, Anne McLellan, a déclaré qu'elle était d'accord pour que de nouveaux outils législatifs soient mis au point afin de mettre un terme à l'existence des organisations criminelles. Mais tout comme certains de ses collègues au cabinet, elle hésite à faire usage de la clause dérogatoire prévue à la Constitution pour mettre en veilleuse le droit d'association contenu dans la Charte des droits et libertés. Il s'agirait là, a-t-elle dit, d'une mesure « extraordinaire »...

Les balises du débat sont donc plantées. L'opposition pourrait, à l'instar du procureur général de l'Ontario, James Flaherty, tenter de convaincre le gouvernement qu'il est possible de contourner cet obstacle et d'amender le Code criminel pour élargir la définition du crime organisé, pour donner plus de pouvoirs aux policiers afin qu'ils détiennent et fouillent ceux qui sont soupçonnés d'appartenir à des organisations criminelles, pour que le genre de condamnations soit déterminé à l'avance et que ces dernières soient obligatoires lorsqu'il s'agit de crime organisé.

La demande du Bloc de tenir un débat d'urgence est, soulignons-le, appuyée par les alliancistes et les conservateurs. Mais il appartient au président de la Chambre, le libéral Bernard Parent, de décider s'il y a « véritable urgence » dans cette affaire et d'autoriser un vote sur la pertinence d'un tel débat.

Le rideau est donc levé pour un débat de société passionnant, inattendu, et crucial.

Le Bloc veut l'unanimité contre le crime organisé

JULES RICHER
Presse Canadienne

OTTAWA — Le Bloc québécois tentait, hier soir, d'obtenir un appui unanime de l'Opposition à l'égard du combat qu'il entend mener à la Chambre des communes contre le crime organisé.

Jusqu'à maintenant, l'Alliance canadienne et le Parti conservateur ont dit oui au Bloc. Ils sont d'accord pour réclamer un débat sur le sujet, lundi, dès l'ouverture de la Chambre, qui reprend ses travaux après le long congé estival. Ne reste plus que les néo-démocrates à convaincre d'ici là.

Mais, pour gagner le soutien de l'Opposition, le Bloc a nuancé sa position sur la nécessité de suspendre la Charte canadienne des droits et libertés en déclarant criminelle l'appartenance aux groupes du crime organisé. On devrait y recourir seulement « si nécessaire ».

« La motion (qui sera présentée aux Communes) précise qu'il faut rendre criminelle l'appartenance à un groupe du crime organisé, et si nécessaire utiliser la clause « nonobstant », a expliqué le chef bloquiste Gilles Duceppe, hier soir, en faisant son entrée à une réunion du caucus de ses députés.

On sait que, depuis l'attentat contre le journaliste Michel Auger, mercredi dernier, le gouvernement québécois réclame à cor et à cri d'Ottawa la mise en oeuvre de la clause dérogatoire (nonobstant) pour rendre inopérant le droit d'association contenu dans la Charte des droits.

Selon M. Duceppe, d'autres moyens légaux autres que la clause dérogatoire pourraient exister pour faire de l'appartenance à ces groupes une infraction. Il n'a pas donné d'exemples.

Le Bloc souhaiterait que le Parti libéral donne aussi son approbation à la motion qu'il va présenter

aux Communes ce matin. Si ce devait être le cas, le débat sur les moyens à prendre pour lutter contre le crime organisé pourrait démarrer immédiatement. Sinon, il aurait lieu plus tard dans la semaine.

Signe que l'accord avec les libéraux sera difficile à réaliser, M. Duceppe n'a pas hésité à tirer à boulets rouges contre le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, à propos de déclarations faites au cours du week-end. M. Dion a affirmé qu'il est prématuré de penser à recourir à la clause dérogatoire.

« M. Dion ne réalise pas ce qui se passe dans la société actuellement », a souligné M. Duceppe.

« J'aimerais l'amener dans mon comté pour lui montrer ce qui arrive avec les jeunes filles et les jeunes gars qui se prostituent pour avoir leur drogue. Et c'est le crime organisé, ce sont les motards qui contrôlent cela. »

Photo JONATHAN HAYWARD, Presse Canadienne

L'agent de sécurité Gilles Cousineau, ci-dessus, effectue sa ronde en passant devant une porte d'entrée de la Chambre des communes.



**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

18 septembre 2000

Page A10 manquante

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

18 septembre 2000

Page A11 manquante

Règlement de la crise du homard: Bob Rae fixe une échéance

CHRIS MORRIS
Presse Canadienne

NEGUAC, N.-B. — Bob Rae s'est fixé une échéance pour la résolution du conflit sur la pêche au homard à Burnt Church, au Nouveau-Brunswick. M. Rae, le médiateur dans l'impasse entre Ottawa et les pêcheurs autochtones, a indiqué qu'il mettrait un terme à ses efforts mardi, à moins qu'il n'y ait une percée d'ici là.

Mais M. Rae ne paraissait guère optimiste hier, à sa sortie d'une réunion mouvementée avec des pêcheurs commerciaux non autochtones dans le village acadien de Neguac, situé près de Burnt Church, sur les rives de la baie de Miramichi.

Évoquant l'existence de « profondes divergences philosophiques », M. Rae, qui est sur place depuis près d'une semaine, a estimé que si ces divergences d'opinion se maintiennent, on ne règlera pas le problème par la médiation.

Un échec des négociations aggraverait une situation déjà explosive dans la réserve micmaque et au sein des communautés environnantes, non autochtones.

Plus d'un millier de non-autochtones se sont entassés dans un aréna de Neguac, hier, pour exprimer leur frustration devant l'incapacité d'Ottawa de réglementer la pêche au homard et le refus de la réserve de respecter la réglementation fédérale.

La frustration et la colère sont à leur comble, a soutenu Michelle Morrison, qui vit près de la réserve. « Nous avons l'impression

d'être assiégés. Nous avons peur de marcher seuls. Chaque jour, nous vivons dans la peur des Warriors armés et on nous dit de laisser (les autochtones) avoir le quai ... Combien de temps devons-nous vivre comme cela ? »

Des représentants du gouvernement se sont fait huer quand ils ont dit que les agents de Pêches et Océans et la police maîtrisaient la situation. Certains pêcheurs étaient si émus au moment de prendre la parole que leur voix tremblait.

Le ministre fédéral des Pêches et Océans, Herb Dhalwal, avait été invité à la réunion, mais il a plutôt choisi d'assister à un événement à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

M. Dhalwal a fait savoir hier aux journalistes qu'il était d'accord avec la décision de M. Rae d'imposer une échéance. Prié de dire s'il céderait aux demandes des non-autochtones de retirer les casiers à homards des pêcheurs micmacs, le ministre a déclaré qu'il laisserait encore un peu de temps à la négociation.

Premier anniversaire

La journée d'hier marquait le premier anniversaire du jugement par lequel la Cour suprême du Canada, dans la cause de Donald Marshall, reconnaissait un traité du 18^e siècle qui accordait aux Micmacs et Malécites un droit de pêche pour leur subsistance. Les Micmacs de Burnt Church ont décidé d'appliquer ce droit en mettant à l'eau des casiers à homards dans la baie de Miramichi, cet automne, en dépit du fait que la saison de pêche commerciale est terminée.

Le ministère fédéral de Pêches et Océans considère la pêche autochtone illégale. Des agents du ministère ont saisi bateaux et casiers autochtones, ce qui a donné lieu à des affrontements violents sur l'eau.



Photo PC

Réjean Comeau est l'un des nombreux pêcheurs qui a exprimé ses inquiétudes, hier à Neguac, au Nouveau-Brunswick, où les non-autochtones se sont réunis en présence du médiateur Bob Rae pour faire valoir leur point de vue dans la crise du homard.



Photo PC

Le médiateur Bob Rae écoute les revendications des non-autochtones de la baie de Miramichi lors de la réunion remplie d'émotion qui s'est tenue hier à Neguac, au Nouveau-Brunswick.

SOLARIUMS Zytco
SUPER SPÉCIAUX FIN D'ÉTÉ
TROIS ET QUATRE-SAISONS
OBTENEZ \$1000.
D'ESCOMPTE
SUR LE MEILLEUR PRIX NÉGOCIÉ.
Du 1 au 30 septembre 2000 sur l'achat
d'un solarium. Quantité limitée.
Valable sur présentation de cette annonce.

OUVERT LE SAMEDI
4940 CHEMIN BOIS-FRANC,
ST-LAURENT, Q.C. H4S 1A7
WWW.ZYTCO.COM
514 335-2050
800 361-9232

ESTIMATION SANS FRAIS

Coût de l'essence: les camionneurs indépendants de l'Ontario menacent de faire grève

Presse Canadienne

OSHAWA — Les camionneurs indépendants de l'Ontario menacent de paralyser leur industrie, vendredi, à moins que leur gouvernement ne prenne des mesures pour contrer la hausse des coûts de l'essence.

« Nous leur donnons jusqu'à vendredi, à minuit, pour réagir », a déclaré hier un responsable de l'Association nationale des camionneurs. L'association représente 1700 camionneurs en Ontario.

Selon le président des camionneurs, Bill Wellman, il n'est pas prévu qu'ils bloquent les routes.

Un porte-parole de l'association a affirmé que le ministre provincial des Transports, Al Palladini, avait promis de rencontrer les autorités fédérales si les camionneurs acceptaient de surseoir à leur menace de grève. Les représentants de l'industrie doivent également rencontrer des fonctionnaires provinciaux cette semaine afin de faire valoir leurs demandes pour une baisse des taxes sur l'essence et une hausse des tarifs de transport.

loto-québec résultats

6/49 Tirage du 2000-09-16
GAGNANTS LOTS
6/6 1 2 264 573,00 \$
5/6+ 6 113 228,60 \$
5/6 192 2 830,70 \$
4/6 10 133 102,80 \$
3/6 203 139 10,00 \$
Ventes totales: 14 578 969 \$
Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$

4/9 Tirage du 2000-09-16
GAGNANTS LOTS
6/6 0 1 000 000,00 \$
5/6+ 1 50 000,00 \$
5/6 32 500,00 \$
4/6 1 389 50,00 \$
3/6 25 268 5,00 \$
Ventes totales: 691 521,00 \$

Promotion Double Jeu*
6/49 + 4/9 Tirage du 2000-09-16 07 13 22 28
GAGNANTS LOT
164 60,98 \$

PANCO Tirage du 2000-09-17
01 06 07 10 11
16 23 28 33 35
46 49 51 54 55
59 61 65 69 70

Quotidienne Tirage du 2000-09-17
3 4
169 0076

Extra Tirage du 2000-09-16
340329 100 000 \$

Extra Tirage du 2000-09-17
273374 100 000 \$

Le jeu doit rester un jeu.
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.
TVA, le réseau des tirages

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

Repas complet pour l'Action de Grâces—\$1,97

Nous avons besoin de votre aide pour servir notre repas de l'Action de Grâces et procurer des repas chauds additionnels ainsi que d'autres services essentiels pour cet automne aux personnes démunies, sans abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement \$1,97, vous pouvez procurer un repas chaud ou un abri sécuritaire et une aide pastorale qui pourraient être le point de départ pour une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans abri et ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

\$19,70 pour aider 10 personnes \$39,40 pour aider 20 personnes
 \$59,10 pour aider 30 personnes \$78,80 pour aider 40 personnes
 \$197 pour fournir 100 repas ou des services essentiels
 \$ _____ pour aider autant de personnes que possible

Pour facturer votre don sur votre carte de crédit Visa/MasterCard, veuillez appeler au 514-935-7729.

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt vous sera expédié par la poste.

Nom _____
Adresse _____ App. _____
Villes/Prov./Code Postale _____
Téléphone() _____

Veuillez faire votre chèque payable à:
LA MISSION BON ACCUEIL
C.P. 894, Succursale A, Dépt. 49721
Montréal, QC H3C 2V8
Situé au: 1490 Saint-Antoine Ouest
www.mbawhm.com

2886573

NOTRE 108 IÈME ANNÉE DE SERVICE À MONTRÉAL

LE DERNIER JOUR

Natalie Wood

Ce soir 21 h

Quatre étoiles qui ne sont peut-être pas toutes au ciel. Revivez en détails les dernières 24 heures de quatre idoles disparues dans des circonstances tragiques.

LE DERNIER JOUR
du 18 au 21 septembre à 21 h

CANAL D

2890025

L'identité du dernier prisonnier de la Seconde Guerre mondiale enfin établie

Agence France-Presse

BUDAPEST — L'identité du dernier prisonnier connu de la Deuxième Guerre mondiale, un Hongrois rapatrié après plus d'un demi-siècle en Russie, a enfin été établie et sa famille retrouvée après des semaines d'interrogations, ont annoncé des responsables hongrois hier à la télévision.

Cet homme de 75 ans, qui a été rapatrié en août en Hongrie après avoir passé 53 ans dans un hôpital psychiatrique russe, s'appelle Andras Toma, et non Tamas comme on le croyait jusqu'à présent. Sa famille a été retrouvée à Vajdabokorun, un hameau dans l'est du pays, ont indiqué ces responsables sur la chaîne TV2.

« Nous avons toutes les raisons de croire qu'il s'agit bien de son identité et de sa famille », a déclaré le colonel Laszlo Erdoes, qui a dirigé une équipe du ministère hongrois de la Défense chargée de découvrir l'identité de cet homme.

Andras Toma a rencontré sa soeur Anna et son frère Janos, ainsi que d'anciens camarades de classe dans l'école du village, selon les



PHOTO REUTERS ©

Andras Tamas, 75 ans

images diffusées par la télévision.

« Chacun de ses traits est identique à ceux de notre père défunt », a déclaré Anna Toma.

Ces dernières semaines, 82 personnes affirmant avoir des liens de parenté avec Andras Toma avaient afflué à l'hôpital de Budapest où il avait séjourné. Son identité officielle n'avait pas pu être établie en dépit des efforts des autorités qui ont fait des recherches sur 29 000 noms.

Un test génétique doit être pratiqué chez l'ancien prisonnier et les membres de la famille pour confirmer les résultats des recherches.

Les informations fournies par l'ancien prisonnier au cours de ses conversations avec les médecins au cours des dernières semaines correspondent à celles communiquées par sa famille et ses anciens camarades de classe.

L'ancien prisonnier a été découvert par hasard cet été dans un hôpital psychiatrique russe à Kotelnich, à 800 kilomètres à l'est de Moscou, par un médecin hongrois qui l'a entendu prononcer des mots dans sa langue natale. Il se trouvait dans cet établissement depuis 1946.

Les autorités russes et hongroises ont alors rapidement organisé son rapatriement.

Les héros de la Bataille d'Angleterre fêtés

Agence France-Presse

LONDRES — Le sixième anniversaire de la Bataille d'Angleterre a donné lieu hier à de multiples cérémonies de commémoration de ses héros volants, que Winston Churchill avait appelé « The Few ».

Alors que les Spitfire — avion de chasse symbole de la résistance à la Luftwaffe le long des falaises de la côte anglaise en 1940 — bourdonnaient de nouveau dans le ciel de Londres, un office a été célébré à l'abbaye de Westminster, en présence de vétérans, du duc d'Édimbourg et du prince Charles.

L'héritier du trône et son père portaient leur uniforme de la RAF (Royal Air Force), tandis que les anciens pilotes, en chaise roulante ou appuyés sur une canne, étaient accueillis par une garde d'honneur et l'étendard de leur prestigieuse arme.

« En ce sixième anniversaire, la Bataille d'Angleterre demeure l'un des plus grands succès de la Royal Air Force. Le courage et l'esprit de sacrifice dont ont fait

preuve les « Few » dans leur victoire sur la Luftwaffe continuent à inspirer la RAF aujourd'hui », a déclaré le chef d'État-major de l'Armée de l'air britannique Peter Squire.

D'autres commémorations ont réuni dans le reste du pays plusieurs dizaines de milliers de personnes, notamment dans le Kent (sud-ouest) où la base aérienne de Biggin Hill avait été au coeur du combat contre les forces d'Hitler.

Des représentants des forces aériennes de la Pologne, des Pays-Bas, de la France, du Danemark et de la Suisse ont aussi été invités.

Le 17 septembre 1940 est considéré comme la tournant de la Bataille d'Angleterre. Ce jour-là, la RAF avait abattu 56 avions nazis, en n'en perdant que 26.

Selon un sondage publié cette semaine par le quotidien populaire *The Mirror*, moins d'un jeune sur deux âgé de 18 à 24 ans sait que la Bataille d'Angleterre a été remportée par des pilotes de la RAF en 1940.



Les Norvégiens ont à leur tour dû goûter aux files d'attente pour s'approvisionner en essence.

PHOTO AFP ©

| Prix de l'essence |

Schroeder lâche du lest, Blair chute dans les sondages

d'après AP et AFP

Imitant plusieurs gouvernements européens, les autorités allemandes ont mis dans leur poche leur position de fermeté et s'apprêtent à leur tour à faire un geste en faveur des usagers qui protestent contre la hausse des prix des carburants.

Le détail des mesures seront annoncés dans les jours qui viennent, a précisé hier un porte-parole du ministère des Finances, s'exprimant sous couvert d'anonymat. On ne sait pas si cette décision va pousser les routiers allemands à lever leur mot d'ordre de manifestation nationale prévue le 26 septembre.

Selon le journal « Welt am Sonntag », le chancelier Gerhard Schroeder et le ministre des Finances Hans Eichel ont déjà accepté de débiter un milliard de marks (643

millions de dollars canadiens) en faveur des deux millions d'Allemands défavorisés afin de les aider à payer leur chauffage domestique cet hiver. De plus, le gouvernement va augmenter le montant de la ristourne dont les professionnels de la route peuvent bénéficier sur le carburant à partir de l'an prochain, a précisé le journal.

En Grande-Bretagne, environ la moitié des stations-essence étaient ouvertes hier, mais les automobilistes devront encore patienter pendant au moins deux semaines avant un retour à la normale, selon les compagnies pétrolières. Si la crise paraît terminée, les cotes de popularité de Tony Blair et du Labour semblent en avoir souffert. Selon un sondage de l'institut NOP publié hier dans « The Sunday Times », 73 % des Britanniques considèrent le premier ministre britannique comme quelqu'un « qui n'est plus dans le coup et arrogant ».

À l'échelle de l'Europe

Le trafic était relativement calme

hier en Europe, les routiers, agriculteurs et autres manifestants mécontents de la hausse des prix des carburants faisant une pause après plus d'une semaine de protestations.

Les routiers français, qui avaient dressé les premiers barrages le 4 septembre, sont les premiers à avoir obtenu une ristourne sur le prix des carburants. Le mouvement de grogne s'est ensuite propagé en Europe. Dans de nombreux pays, les automobilistes ont obtenu des concessions, alors que les gouvernements britannique et allemand refusaient obstinément de réduire les taxes sur les carburants.

Dans plusieurs villes de Suède, une centaine d'agriculteurs effectuaient hier une « opération escargot » pour protester contre la cherté du gazole tandis que les patrons-routiers annonçaient un durcissement de leur mouvement aujourd'hui. À Stockholm et Göteborg, les routiers ont prévu de manifester aujourd'hui, a annoncé leur porte-parole Adam Flamholz, et leur mouvement devrait s'étendre à d'autres villes du pays mardi.

| Drogues dures |

La Colombie souhaite la légalisation dans tous les pays d'Amérique

Presse Canadienne

OTTAWA — Tous les pays d'Amérique, du nord au sud, devraient légaliser les drogues dures, comme l'héroïne et la cocaïne, selon certains élus de la Colombie, un pays souvent associé au trafic international de la drogue.

Les Colombiens profiteront d'une rencontre entre les parlementaires de 34 pays des deux hémisphères, lors du Forum interparlementaire des Amériques, du 7 au 9 mars, à Ottawa, pour faire cette proposition que d'aucuns trouveront sans doute fort audacieuse.

Les élus colombiens feront valoir que le fait de légaliser la vente et la consommation des drogues dites dures demeure encore, selon eux, le meilleur moyen de s'attaquer au crime organisé.

« Le temps est venu d'aborder le sujet » de la légalisation de la drogue, estime Julio Angel Restrepo, un représentant au Congrès de la Colombie, qui participait vendredi, à Ottawa, à une rencontre préparatoire au forum.

« Aucun pays de notre continent n'est immunisé contre ce fléau », a-t-il ajouté, au cours d'une conférence de presse, pour justifier l'intérêt que tous les pays d'Amérique devraient porter à ce problème.

« La légalisation pourrait avoir pour effet d'enlever aux trafiquants de drogue le puissant levier économique qui rend cette activité illicite si lucrative », selon lui.

Car qui dit drogue, dit corruption, a ajouté M. Restrepo, qui estime que la corruption donne aux narcotraffiquants « un pouvoir énorme ». Il a expliqué à ce propos que la culture et le trafic de la drogue en Colombie avaient favorisé la corruption de toutes les institutions du pays, publiques ou privées.

Par conséquent, selon lui, il est « futile » de vouloir interdire la culture ou l'usage des drogues, les lois de l'offre et de la demande étant les plus fortes.

Le député libéral Bill Graham, qui préside l'organisation du forum, a dit que l'attention subie cette semaine par le journaliste Michel Auger, du *Journal de Montréal*, qui a été abattu de cinq balles, devait nous rappeler l'importance de lutter contre le crime organisé.

« Si vos législateurs ne sont pas libres de parler et de voyager sans protection policière, on en arrive au point où il faut reconnaître qu'il s'agit d'une menace à nos institutions démocratiques et qu'il faut par conséquent réagir avec fermeté à cette menace », a-t-il indiqué.

| Réduction des gaz à effet de serre |

Un gigantesque marché à l'horizon

Agence France-Presse

PARIS — La réduction de 5 % d'ici 2010 des émissions de six gaz à effet de serre imposée aux pays industriels par le protocole de Kyoto doit donner naissance à un nouveau marché financier de plusieurs milliards de dollars par an.

Producteurs d'énergie et gros industriels simulent déjà le marché pour s'y préparer et influencer les diplomates qui en négocient actuellement les règles d'application.

Ces règles doivent être finalisées lors d'une conférence ministérielle à La Haye (13-24 novembre). Si ce calendrier préétabli est respecté, le protocole, qui remonte à 1997, pourra entrer en vigueur comme prévu courant 2002.

Le protocole de Kyoto fixe à 38 pays industrialisés des objectifs différenciés de diminution de leurs émissions de « carbone », unité de compte de six gaz à effet de serre dont le CO₂ (gaz carbonique). La moyenne visée est de 5,2 % de réduction en 2010 par rapport à 1990 (7 % aux États-Unis, 6 % au Canada et au Japon, 8 % pour l'Union

européenne et 0 % pour la Russie).

L'accord donne la priorité aux mesures d'efficacité énergétique et de maîtrise des consommations d'énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz) pour parvenir au but.

Mais il autorise aussi le recours à trois mécanismes de marché : échanger des excédents ou des déficits d'émission selon qu'on est faible ou gros pollueur et ainsi vendre ou acheter des « obligations » (AAU en acronyme anglais) ; moderniser les équipements énergétiques et industriels des ex-pays communistes et recevoir des « unités de réduction des émissions » (ERU) ; équiper le tiers monde de technologies propres et acquérir des « unités de réduction certifiées » (CER).

Selon une étude d'experts britanniques et néerlandais présentée à Lyon (centre-est de la France) à la dernière conférence de l'ONU sur le protocole (4-15 septembre), un triple marché (AAU, ERU, CER) pourrait porter sur 300 à 700 millions de tonnes de carbone dans dix ans selon les règles retenues.

LIQUIDATION DE 2000

L'INCROYABLE VENTE FINALE

DE *Jean-Claude Gravel*

199

GM 2000 LIQUIDER

et après c'est fini

131 véhicules d'occasion à liquider

FINANCEMENT
0,9%

JUSQU'À
11 000\$
DE VRAIS RABAIS

GRATUIT*
CROISIÈRE
 pour 2 personnes
aux Bahamas ou au Mexique
 4 jours et 3 nuits 19 mois pour partir
 Transport non inclus. Frais portuaires de 99,99 US non inclus

GRATUIT**
 Lave-auto
 Jantes d'aluminium
 Toit ouvrant électrique

*S'applique aux véhicules légèrement utilisés.
**S'applique aux véhicules en location et légèrement utilisés. Voir détails sur place.

GRAVEL
 PONTIAC Buick Cadillac
 1000 BOUL. RENÉ-LÉVESQUE,
 LE-DES-SOEURS (514) 769-5353
 SORTIE ILE-DES-SOEURS, À L'ENTRÉE DU PONT CHAMPLAIN

AUX 2 BOUTS DU PONT CHAMPLAIN
 www.gravelauto.com
 E-mail: groupegravel@mbr.centra.ca

GRAVEL
 CHEVROLET Oldsmobile
 5900 MARIE-VICTORIN, BROSSARD
 (450) 466-2233 MTL.: (514) 866 2233
 SORTIE ROUTE 132 EST DU PONT CHAMPLAIN

LIQUIDATION DE 2000

LIQUIDATION RECORD

chez **pie IX 2000**

L'offre se termine le 6 octobre 2000
ou jusqu'à l'épuisement des stocks

Prix platine

398\$ /mois

TOUT INCLUS

Du choix avec plus de 200 Caravan 150

26T, V6, automatique, climatiseur, déverrouillage à distance.

0\$

COMPTANT

TRANSPORT, PRÉPARATION ET TAXES SUR CLIMATISEUR INCLUS

Town & Country 2000

• Sièges en cuir et chauffant

Prix platine

509\$* /mois

TOUT ÉQUIPÉE

Grand Cherokee Limitée

• V8 • et beaucoup plus ...

Prix platine

584\$* /mois

OU **39 495\$****

*Location 36 mois, comptant de 1 495 \$ Transport, préparation et taxes sur climatiseur inclus. Taxes en sus.
** 810 \$ Taxes sur climatiseur et taxes en sus. Rabais de concessionnaire inclus

Visitez notre nouveau site WEB et laissez-nous vos commentaires.
www.pieixchrysler2000.com

pie IX

DODGE CHRYSLER 2000 Inc.

(514) **327-9000**

9350, boul. Pie-IX, Montréal (Nord de Métropolitain)

La grande bataille démographique



AGNÈS GRUDA
À JÉRUSALEM

Maïssa est Palestinienne mais elle détient un passeport israélien. Elle fait partie de ces citoyens arabes qui forment 20 % de la population de l'État hébreu.

Pourtant, Maïssa ne peut pas habiter à Jérusalem. L'homme qu'elle a épousé a des papiers palestiniens qui ne lui permettent pas de séjourner dans cette ville. Et comme c'est le cas pour beaucoup de Palestiniens, toutes ses demandes de résidence ont été systématiquement rejetées. Pour vivre avec son mari et leurs jumeaux de deux ans, Maïssa a dû s'installer à Ramallah, à une demi-heure au nord de Jérusalem. Une ville de Cisjordanie qui relève de l'Autorité palestinienne.

Pour compliquer le tout, Maïssa habite Ramallah... en cachette. Pour conserver ses privilèges sociaux israéliens — assurance médicale, sécurité sociale — elle doit faire semblant qu'elle vit à Jérusalem...

« Toutes mes demandes de réunification familiale ont été rejetées. Mon mari a fait de la prison à l'époque de l'Intifada. Mais ici, tout le monde a été en prison », déplore la jeune femme qui travaille pour l'organisme de défense des droits Hamoked, à Jérusalem-Est.

« Je voulais accoucher en Israël, parce que les soins y sont meilleurs. Mon mari n'a même pas pu venir me voir à l'hôpital. »

Maïssa n'est pas la seule : vivre à Jérusalem, pour un Palestinien, implique une bataille assidue contre des restrictions de toutes sortes.

Pour pouvoir résider dans cette ville, les Palestiniens doivent détenir une carte de résidence — la carte bleue — qui leur procure un filet social et leur donne le droit de voter aux élections municipales (ce dont ils s'abstiennent à plus de 90 %). Les résidents des territoires cédés aux Palestiniens disposent, eux, d'une « carte verte ».

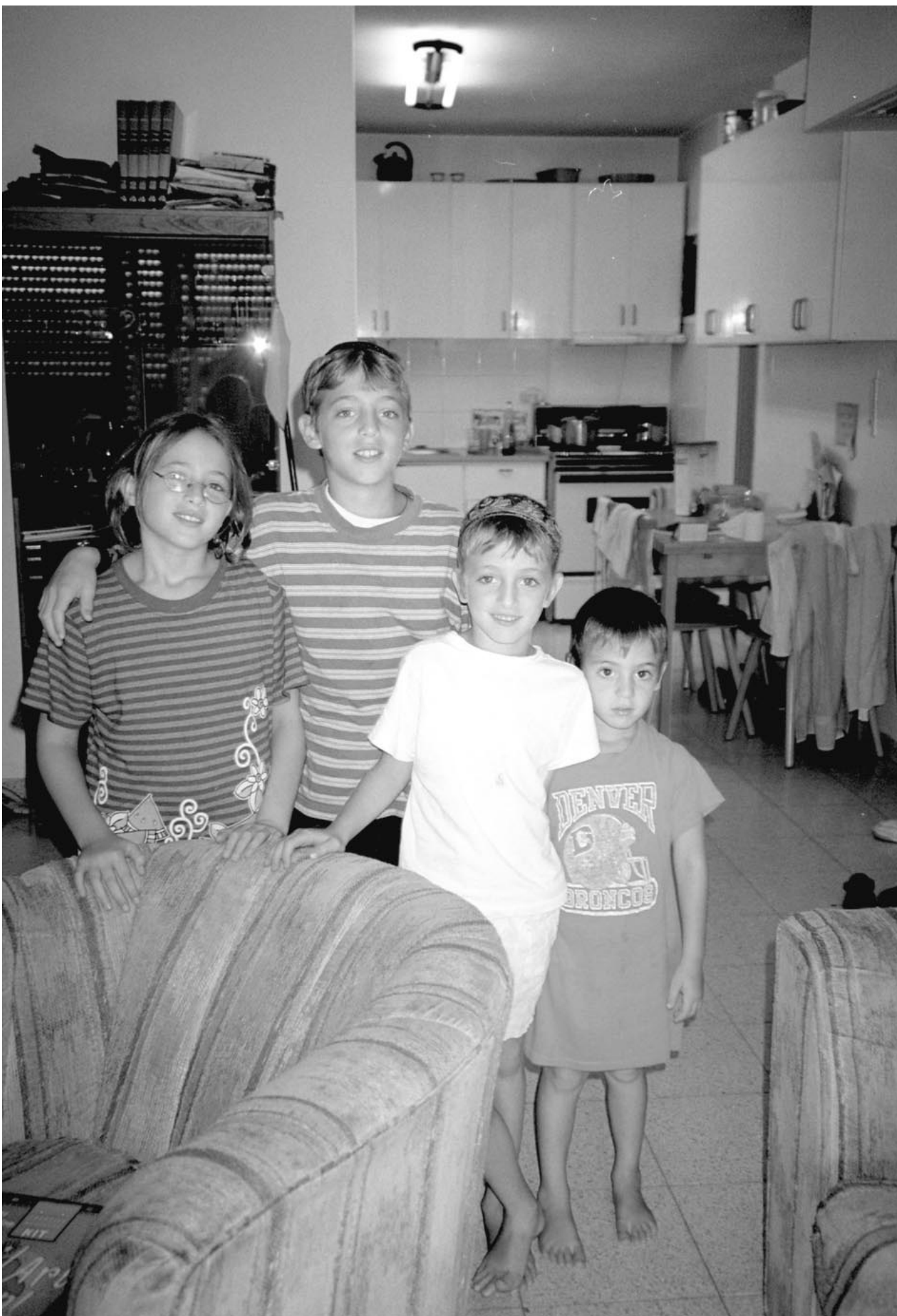
Les Palestiniens de Jérusalem peuvent élire leurs représentants au conseil législatif palestinien (ils ne sont pas nombreux à voter là non plus...) Ils paient leurs taxes municipales à Jérusalem et leurs impôts à Israël. Pour voyager, ils utilisent un passeport... jordanien.

En 1967, les Palestiniens représentaient le quart de la population de la ville. Mais avec le taux de natalité galopant des familles arabes, Israël a eu peur que Jérusalem ne perde peu à peu son caractère juif. La révocation du droit de résidence a été l'une des armes déployées pour freiner cette tendance.

Autrefois, suivant le vieux précepte voulant qu'une femme suive son mari, une Palestinienne de Jérusalem perdait sa carte bleue si elle épousait un homme qui ne l'avait pas. L'organisation pour laquelle travaille Maïssa s'est battue contre cette politique discriminatoire. En 1994, la Cour suprême d'Israël lui a donné raison. Le gouvernement a alors décidé de retirer la carte bleue à tout Palestinien qui a déserté Jérusalem pendant plus de sept ans.

« Cette loi a eu un effet boomerang, raconte Dalia Kerstein, directrice de Hamoked. De crainte de perdre leur droit de résidence, de nombreux Palestiniens sont rentrés à Jérusalem. » Finalement, la loi a été suspendue. Mais la peur de perdre la carte bleue reste vive. Et les mariages entre les « cartes bleues » et les « cartes vertes » se heurtent toujours contre d'insurmontables obstacles bureaucratiques.

Si les femmes ne perdent plus leur droit de résidence, elles sont souvent incapables de le transmettre à leur mari. Muhannad, qui gère un petit café Internet rue Salah ad-Din, vit sans papiers à Jérusalem. Sa femme a la carte bleue, pas lui. Le couple a eu un enfant. Comme son papa n'a pas les documents appropriés, il n'a pas encore été enregistré.



De toute leur vie, les enfants de Herb Keinon n'ont connu que des enfants juifs.

Photos AGNÈS GRUDA, La Presse ©



À Ma'ale Adoumim, la construction va bon train.

« Officiellement, mon bébé n'existe pas », dit Muhannad.

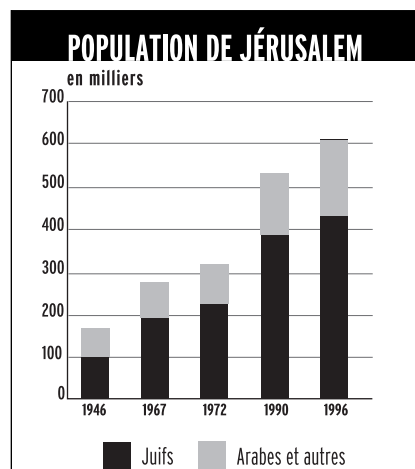
Avec ses maisons ocre entre lesquelles poussent quelques oliviers et bosquets de romarin, avec ses rues calmes et son gros centre commercial, Ma'ale Adoumim a tout d'une ville-dortoir. Difficile d'imaginer que nous sommes sur la ligne de front d'une virulente guerre territoriale.

Ma'ale Adoumim est une enclave israélienne au milieu de la Cisjordanie. Ce que

l'on appelle une colonie de peuplement. Mais pour les gens qui y habitent, c'est la banlieue.

Herb Keinon, journaliste au *Jerusalem Post* et spécialiste des politiques de colonisation, s'est installé dans cette ville pour des raisons économiques. Entassé dans un cinq et demi avec sa femme et leurs quatre enfants, M. Keinon ne vit pas dans le luxe.

« Les gens croient que tous les colons veulent manger des Arabes au déjeuner... Ces



extrémistes existent. Mais la plupart des gens qui vivent ici ne le font pas pour des raisons idéologiques. »

Ma'ale Adoumim est exclusivement juive. Et Herb Keinon habite un secteur religieux où la musique des voisins ne viendra pas le déranger pendant le sabbat. Mais les raisons principales qui l'ont poussé à venir s'installer dans cette ville sont les mêmes que celles qui poussent tant de familles montréalaises à traverser les ponts.

M. Keinon n'en est pas moins conscient que les villes satellites qui se sont multipliées autour de Jérusalem n'ont pas poussé là par hasard. « Le gouvernement a voulu attirer une masse critique de population juive dans les territoires occupés par Israël, pour créer un fait accompli et s'assurer de les garder. »

Des quartiers juifs sont nés dans la partie orientale de Jérusalem : Gilo, Pisgat Ze'ev, Ramot... D'autres, comme Ma'ale Adoumim à l'est ou Givat Ze'ev au nord, sont apparus à l'extérieur des frontières municipales. Et le développement continue : de nombreuses grues percent le ciel poussiéreux de Ma'ale Adoumim qui compte 20 000 habitants, mais dont la population est censée doubler dans les années qui viennent.

« Quand je pense aux colonies, le mot qui me vient à l'esprit est le mot cancer », dit Azza Hassan, une cinéaste palestinienne qui a réalisé un documentaire sur Ma'ale Adoumim. Dans son film, l'ancien premier ministre Benjamin Netanyahu, qui était au pouvoir quand la ville a pris son essor, explique que « Ma'ale Adoumim est un symbole de la souveraineté de Jérusalem ». C'est également ce que croit le maire de Jérusalem Ehud Olmert, qui veut relier Ma'ale Adoumim à Jérusalem en construisant des quartiers résidentiels le long de la route qui relie les deux villes. L'étape suivante consisterait à créer un Jérusalem Métropolitain qui engloberait les villes de banlieue.

Au fil des ans, les frontières de Jérusalem ont connu des modifications. La dernière remonte à 1994, alors qu'on a agrandi la ville côté ouest, de manière à consolider son caractère juif.

Tous ces efforts ont donné des résultats mitigés : dans Jérusalem-Est, la moitié de la population est juive. Mais les Palestiniens composent le tiers de la population de la ville dans son ensemble. Et dans le Grand Jérusalem, ils ne sont pas loin de la majorité.

Or, clament certains politiciens libéraux pour convaincre une opinion publique récalcitrante, en partageant Jérusalem, on renforcerait justement son identité juive.

Qu'arrivera-t-il à la famille de M. Keinon en cas de partition ? Personne n' imagine vraiment que Ma'ale Adoumim ou Pisgat Ze'ev puissent être évacuées, ni même que leurs résidents soient tenus de payer leurs impôts aux Palestiniens. Mais cela laisserait à ces derniers une trame urbaine en forme de gruyère.

« Si Ma'ale Adoumim continue à se développer, elle va couper le lien entre Jérusalem-Est et les territoires palestiniens », constate Jeff Halper, un pacifiste israélien. « Pour moi, la véritable question est de savoir si l'État palestinien sera viable. Sans continuité territoriale entre Jérusalem Est et la Cisjordanie, il ne le sera pas. »

Quoi qu'il arrive, la cession d'une partie de Jérusalem-Est à un État palestinien permettrait à Maïssa et à Muhannad d'habiter en toute légalité la ville qu'ils aiment et où ils travaillent. Pour Herb Keinon, cela signifierait se retrouver dans une bulle israélienne au milieu d'un pays étranger. À Al-Quds — le nom arabe de Jérusalem.

Tirillés entre Israël et la Palestine à Jérusalem-Est



Herb et Suzy Keinon ont déménagé à Ma'ale Adoumim pour des raisons économiques. Mais ils apprécient son atmosphère juive.

Mohammad est enseignant de formation mais il travaille comme chauffeur de taxi. « On ne peut pas vivre avec un salaire d'enseignant dans une école de Cisjordanie. Les professeurs gagnent 300 \$ par mois. L'an dernier, ils ont fait la grève. Ça n'a rien donné », raconte-t-il en roulant sur la route congestionnée de Ramallah.

Même s'ils ne le crient pas sur les toits, plusieurs Palestiniens de Jérusalem-Est sont ambivalents devant la perspective de passer sous la « juridiction » de l'Autorité palestinienne. Oui, ils souhaitent tous que les Palestiniens aient enfin leur État. Mais ils sont aussi conscients

qu'ils risquent d'y perdre des plumes.

Les avantages sociaux dont ils bénéficient (sécurité sociale, soins médicaux, régime de retraite) pèsent lourd dans la balance, reconnaît Vivian, une travailleuse communautaire palestinienne. Quand les premières parcelles de Cisjordanie ont été cédées à l'Autorité palestinienne, Israël lui a aussi transféré une partie de sa caisse sociale. L'argent a fondu dans des circonstances nébuleuses. « De la corruption, il y en a partout », défend faiblement Vivian. Comme résidente de Jérusalem, sa retraite est néanmoins mieux assurée qu'elle le serait si elle relevait de l'administration de Yasser Arafat.

« Après le premier retrait des Israéliens, Arafat était soutenu par 70 % de la population palestinienne. Ce n'est plus que 30 % », note Ghassan Khatib, directeur d'un centre d'information à Jérusalem-Est.

L'opinion publique se radicalise. « Lors des élections à l'association étudiante à l'université Birzeit, le bloc islamiste a gagné tous les sièges », dit M. Khatib. De plus en plus, c'est le Hamas (mouvement fondamentaliste) qui dirige notre société. »

Pour les Palestiniens de Jérusalem, ce n'est pas une perspective bien réjouissante. « Il y a des avan-

tages à rester en Israël, reconnaît Ghassan Khatib. La sécurité sociale, surtout. »

Reste que selon lui, les inconvénients l'emportent. « Les Palestiniens de Jérusalem paient des taxes et ne reçoivent pas de services. Ils se font refuser les permis de construction et ne peuvent se loger convenablement. » Tout compte fait, selon M. Khatib, la priorité numéro un des Palestiniens, c'est de « se débarrasser du contrôle israélien ». Pour la démocratie et la saine gestion, on verra après...

Demain :
Le Mont du Temple, voyage au cœur d'un terrain miné

MONDE

Les Palestiniens font marche arrière sur des points discutés à Camp David

Associated Press

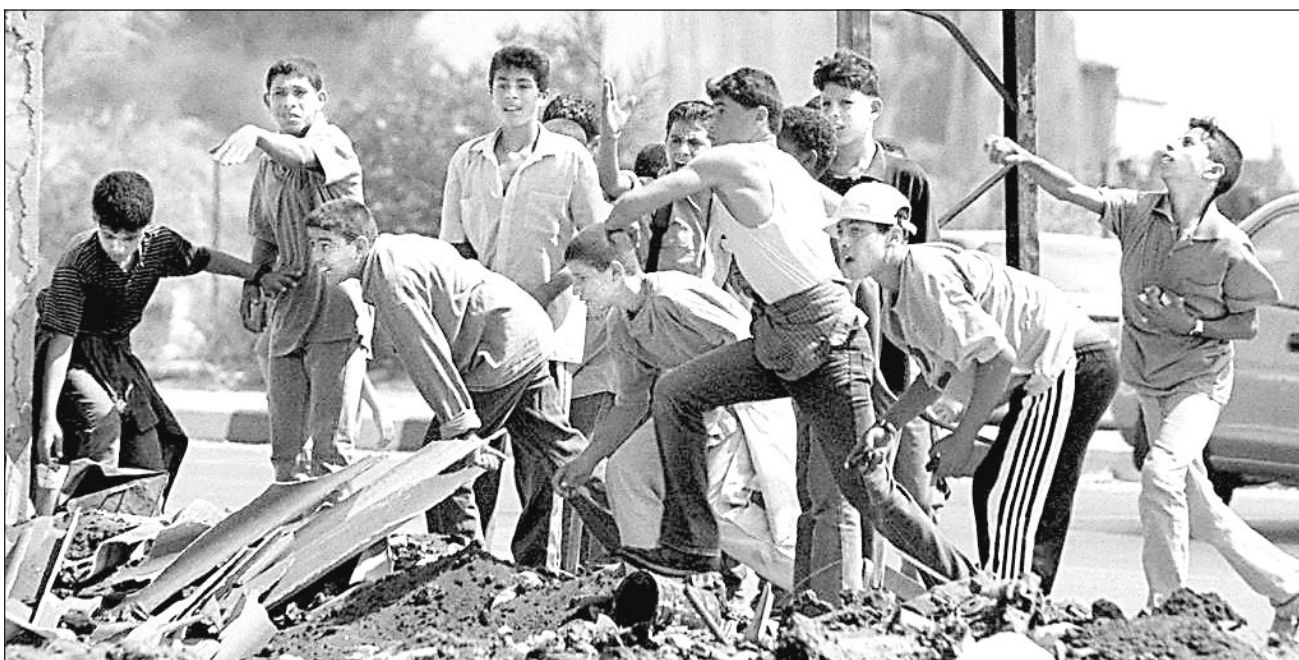
JÉRUSALEM – Le principal négociateur palestinien, Ahmed Qureia, a fait marche arrière hier concernant la possibilité de céder une partie de la Cisjordanie à Israël, un point épineux évoqué pour la première fois lors du sommet de Camp David, sous l'égide des États-Unis.

M. Qureia, président du Conseil législatif palestinien, a rejeté la demande israélienne que la plupart des colons juifs soient autorisés à demeurer en Cisjordanie, sous souveraineté israélienne, concentrés dans de vastes blocs de peuplement.

« Ces blocs signifieraient que l'occupation israélienne sur ce territoire se poursuit », a-t-il expliqué à la radio palestinienne hier.

Le haut responsable palestinien a également rejeté le souhait d'Israël de conserver une bande de terre dans la vallée de la Jordanie pendant 20 ans au maximum, pour des raisons de sécurité.

Quant au statut de Jérusalem, qui a fait échouer le sommet de Camp David, M. Qureia a réaffirmé que l'État hébreu devait reconnaître



De jeunes Palestiniens ont lancé des pierres à des soldats israéliens hier près de la colonie juive de Nezarim à Gaza. Les militaires les ont accueilli par un tir de balles en caoutchouc et quatre jeunes ont été blessés. Les manifestants voulaient marquer le 18^e anniversaire des massacres de 1500 de leurs compatriotes ●s Sabra et Shatila.

la souveraineté palestinienne sur la totalité de Jérusalem-Est. « Après, nous pourrions discuter des intérêts israéliens », a-t-il lancé.

La question la plus sensible reste celle du contrôle de l'Esplanade des Mosquées, site de l'antique

Temple de Salomon mais aussi troisième lieu sacré de l'Islam.

Le ministre des Affaires étrangères par intérim de l'État hébreu, Shlomo Ben Ami, a réaffirmé hier qu'Israël ne renoncerait jamais à sa souveraineté sur l'Esplanade des Mosquées, le Mont du Temple pour les juifs. « Nous sommes ve-

nus sur le site du Temple pour ne plus nous en séparer, ni renoncer à notre souveraineté sur place », a-t-il déclaré.

Israéliens et Palestiniens devaient cependant reprendre des pourparlers au Proche-Orient hier soir, selon la radio Voix de la Palestine.



Un employé du HCR est assassiné en Guinée

Une collègue est enlevée entre-temps

>OSS

Agence France-Presse

CONAKRY – Un employé togolais du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a été tué dans l'attaque lancée hier matin par des inconnus contre la ville de Macenta (sud-est de la Guinée), près de la frontière libérienne, a indiqué le HCR.

La victime, Mensah Kpognon, âgé d'une quarantaine d'années, était depuis deux ans le chef de la mission de Macenta du HCR. Il a été tué par balles peu après 8 h locales, et sa maison a été brûlée, a précisé Chrysantus Aché, chef de la délégation du HCR à Conakry.

Une autre employée, de nationalité ivoirienne, qui était de passage à Macenta où elle avait passé la nuit, est portée disparue. Selon le gardien de la maison de M. Kpognon, les « assaillants » l'ont emmenée, a précisé M. Aché.

Selon le HCR à Genève, il s'agit de Sapeu Laurence Djeya. Elle est secrétaire du bureau du HCR à Danané, en Côte d'Ivoire, a encore indiqué M. Aché.

« Nous ne voulons pas croire que le HCR était visé en tant que tel », a déclaré le délégué à des journalistes, précisant néanmoins que le HCR était « en train de revoir les mesures de sécurité ».

« Nous allons essayer de faire partir les familles des employés, nous allons travailler avec un personnel international et local limité », a-t-il précisé.

Le HCR emploie environ 180 personnes en Guinée, où sont réfugiés près de 500 000 Sierra Léonais et Libériens. Environ 60 000 réfugiés libériens se trouvent dans la région de Macenta. « M. Kpognon leur avait rendu visite samedi, pour les rassurer », a dit M. Aché.

Selon les autorités, l'attaque, attribuée à « des rebelles venus de Liberia », a été lancée vers 3 h.

« Un humanitaire a de nouveau été sauvagement tué en essayant d'aider des réfugiés », a constaté à Genève Frederick Barton, haut commissaire adjoint, qui en a appelé aux gouvernements de la région et à la communauté internationale pour obtenir la libération de M^{me} Djeya.

Le gouvernement guinéen accuse le Liberia, le Burkina Faso, la rébellion sierra léonaise du Front révolutionnaire uni (RUF), ainsi que des opposants guinéens, d'être les commanditaires ou auteurs de ces incursions.

EXPRESS INTERNATIONAL

Israël | Pour la laïcité

LE MINISTRE ISRAËLIEN de l'Intérieur par intérim Haïm Ramon a proposé hier la suppression des mentions « juif » ou « arabe » sur les cartes d'identité israéliennes, apprend-on de source officielle. Le ministre a proposé de supprimer toute référence d'appartenance à un groupe national sur les cartes d'identité, dans le cadre de réformes laïques. Cette réforme devrait cependant être approuvée par la commission des Lois du Parlement pour entrer en vigueur. — d'après AFP

Jolo | Paris reste inquiet

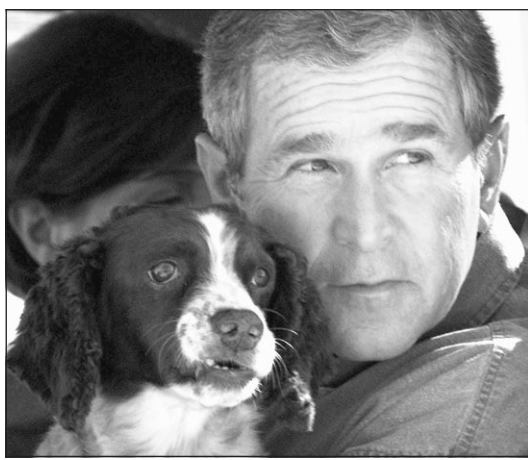
ALORS QUE L'ARMÉE PHILIPPINE poursuivait son opération militaire sur l'île de Jolo, le ministère français des Affaires étrangères a déclaré hier disposer d'aucune information sûre concernant la situation des deux otages français, ajoutant qu'une « cellule de crise » s'est à nouveau réunie dans la matinée au Quai d'Orsay. Les deux journalistes de France-2, Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura, « ne se trouveraient plus, selon les autorités de Manille, dans le camp des ravisseurs investi par l'armée philippine », précise le communiqué du ministère. Paris dit rester en contact constant avec les autorités, politiques et militaires philippines. — d'après AP

Colombie | Au moins 27 morts

AU MOINS 19 SOLDATS, sept guérilleros et un civil ont été tués hier lors de combats différents dans le nord-ouest, le nord-est et le centre de la Colombie, a-t-on annoncé de source militaire. Les combats les plus importants, contre la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) ont eu lieu dans la localité de Dabeida, à 500 km au nord-ouest de Bogota, faisant 19 morts et 11 blessés parmi les soldats des forces gouvernementales, a précisé le commandant en chef adjoint des forces armées, le général Nestor Ramirez. — d'après AFP

Espagne | Dégâts à l'ETA

Des « dégâts presque irréparables » ont été infligés à la structure logistique de l'ETA, a estimé hier le ministre espagnol de l'Intérieur, Jaime Mayor Oreja, en soulignant cependant que l'organisation séparatiste basque « a toujours la capacité de tuer ». Onze personnes, dont plusieurs dirigeants de l'ETA, ont été interpellés samedi soir au Pays basque français lors d'une opération de police de grande ampleur. Six Espagnols figurent parmi les personnes arrêtées. — d'après AP



Le candidat républicain George W. Bush et son chien Spot ont couru la campagne en campagne hier au Texas pendant que son vis-à-vis démocrate Al Gore allait saluer la veuve de Martin Luther King, Coretta, à Washington.

Gore conforte son avance et Bush montre les dents

Agence France-Presse

WASHINGTON — Deux semaines avant le premier débat présidentiel télévisé, le démocrate Al Gore semble asseoir son avance dans les sondages, et son adversaire républicain George W. Bush a durci le ton, au risque de paraître de plus en plus sur la défensive.

Depuis une semaine, tous les instituts de sondage, à une exception près, donnent le vice-président gagnant dans la course à la Maison-Blanche, contre le gouverneur du Texas, du jamais vu en un an. Son avance varie de 14 points (Newsweek) à 3 points (NBC/Wall Street Journal), seul le site internet voter.com plaçant M. Bush à deux points devant M. Gore (41-39).

La tendance n'a cessé de se confirmer depuis la convention démocrate de Los Angeles mi-août, où M. Gore s'était affirmé comme son « propre maître », se démarquant enfin de son encombrant mentor, le président Bill Clinton.

Et il a sans nul doute bénéficié des bévues de M. Bush ces dernières semaines, tour à tour montré du doigt pour avoir insulté de manière fort peu élégante un journaliste du New York Times, pour renâcler devant les trois

débats présidentiels proposés par la commission chargée de leur organisation, ou encore pour sa propension à bafouiller.

Les républicains se sont vus en outre accusés de financer des publicités télévisées subliminales où les démocrates étaient traités de « rats ».

Hier, lors des émissions politiques hebdomadaires, les commentateurs soulignaient les difficultés actuelles de M. Bush.

L'un d'eux a comparé sa campagne à une route en travaux, quand elle semblait encore récemment être une autoroute vers la victoire. « Encore des bonnes nouvelles pour Gore, encore des mauvaises pour Bush », affirmait un autre commentateur.

Faisant la tournée des plateaux de télévision, la femme du candidat républicain à la vice-présidence, Lynne Cheney, a minimisé l'importance des sondages, qui montrent aussi une poussée de M. Gore dans quatre États clés du Midwest (Michigan, Illinois, Ohio, Pennsylvanie).

Et elle a vivement critiqué l'« hypocrisie » de M. Gore, affirmant qu'il dénonce les pratiques d'Hollywood envers les enfants, tout en acceptant le financement que le monde du spectacle offre volontiers aux démocrates.

Saab versus à la carte

Plus de 60 Saab 9-3 2000 disponibles en inventaire.

Saab 9-3
1,9%
taux de location
Bail de 36 mois

Saab 9-3 5 portes	286	Vert	1SA	Cuir beige / Manuelle	Neuf
Saab 9-3 5 portes	B0504	Bleu	1SB	Tissu ocre / Automatique / Toit ouvrant	Neuf
Saab 9-3 5 portes	600555	Noir	1SA	Tissu gris / Manuelle	Neuf
Saab 9-3 Viggen	11345	Bleu	1SL	Cuir noir et bleu / Manuelle / Toit ouvrant	Démo
Saab 9-3 Viggen 3 portes	SA139	Noir	1SL	Cuir noir / Toit ouvrant	Démo
Saab 9-3 3 portes cabriolet	M016017	Argent	1SF	Cuir gris / Automatique	Démo
Saab 9-3 5 portes	20-3557	Bleu	1SB	Cuir beige / Automatique / Toit ouvrant	Neuf
Saab 9-3 3 portes	500045	Noir	1SC	Cuir noir / Manuelle	Démo

1 888 888-SAAB www.saabcanada.com



Saab 9-3

Saturn Saab Isuzu de Blainville
Blainville (450) 437-6317

Saturn Saab Isuzu de Brossard
Brossard (450) 672-2500

Gravel Saturn Saab Isuzu
Montréal (514) 861-2000

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
Terrebonne (450) 964-1374

Bourassa Saturn Saab Isuzu
Laval (514) 385-9191

Décarie Saturn Saab Isuzu
Montréal (514) 342-2222

Mondial Saturn Saab Isuzu
Montréal (514) 385-7222

West Island Saturn Saab Isuzu
Ville Saint-Laurent (514) 332-4424

Pour tous les détails, communiquer avec votre détaillant. Modèle illustré à titre indicatif seulement.

Fujimori renvoie les Péruviens aux urnes

Problème : le président n'a pas le pouvoir de dissoudre le parlement

RICARDO USTARROZ
Agence France-Presse

LIMA — Le président péruvien Alberto Fujimori a créé une situation confuse sur le plan constitutionnel et politique après son annonce samedi soir, à la surprise générale, qu'il renonçait à la poursuite de son mandat sans toutefois démissionner de ses fonctions.

Dans son allocution de samedi, le chef de l'État s'est borné à déclarer qu'il appelait à de nouvelles élections générales (présidentielle et législative), sans préciser à quelle date celles-ci pourraient avoir lieu et s'il entendait rester au pouvoir jusqu'à cette échéance.

Alors que le calme régnait hier matin dans la capitale et dans le reste du pays, les constitutionnalistes soulignaient la singularité de la situation créée.

Selon eux, le président a certes la faculté de renoncer, mais n'a pas le pouvoir en la circonstance de dissoudre le congrès, la chambre unique de 120 membres. La dissolution n'est possible qu'après que le congrès a censuré le gouvernement à deux reprises consécutives.

Des voix dans l'opposition réclamaient la démission immédiate du chef de l'État et proposent que l'interim soit assuré par le vice-président Francisco Tudela, considéré

comme un conservateur éclairé. Ancien ministre des Affaires étrangères à l'époque de l'affaire des otages (décembre 96 - avril 97) à la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, il avait été grièvement blessé lors de la prise d'assaut par les commandos spéciaux anti-terroristes en avril 1997.

D'autres proposent l'instauration d'un gouvernement provisoire chargé d'assurer la transition dont la priorité devrait être de créer les conditions assurant l'organisation de nouvelles élections « justes et transparentes ».

Seul le refus d'engager un processus électoral dans la précipitation semblait faire l'unanimité tant dans l'opposition, qui la veille encore réclamait la tenue d'une nouvelle consultation dans les plus brefs délais, que dans les rangs de la majorité présidentielle.

Seul celui qui est considéré comme le tombeur du président Fujimori, Fernando Oliveira Vega, un parlementaire de 42 ans, président du Front indépendant moralisateur (FIM), a annoncé son intention d'être candidat à la présidence alors que lors des élections générales son parti n'avait présenté personne à cette fonction. Ce geste avait été interprété à l'époque comme un soutien tacite au président Fujimori qui briguaient un troisième mandat consécutif.

Quant au rival du chef de l'État au second tour, Alejandro Toledo, qui se trouvait à Washington au moment de l'annonce de nouvelles élections, il s'est contenté d'appeler « à une candidature unique de



Photo Reuter
Le président du Pérou, Alberto Fujimori, annonçant à la télé samedi soir qu'il convoquait de nouvelles élections générales et qu'il ne se représentait pas.

l'opposition », sans préciser s'il entendait entrer en lice.

Depuis le second tour, et surtout après les manifestations qui avaient marqué les cérémonies d'investiture le 28 juillet dernier (six morts), son image s'est fortement détériorée. Il apparaît comme un homme impulsif et incohérent dans ses choix politiques.

L'annonce du président Fujimori a pris de court l'opinion publique et surtout la classe politique, y compris ses proches.

La plupart d'entre eux assistaient à la cérémonie religieuse du mariage de la fille cadette du ministre de la Justice, Alberto Bustamante,

quand le président a pris la parole à la radio et à la télévision pour annoncer au pays sa décision de renoncer, à une date indéterminée, à la poursuite de son 3^e mandat obtenu à l'issue d'un processus électoral controversé.

Selon les analystes locaux, l'armée aurait joué un rôle décisif dans la prise de celle-ci, au point que certains qualifient la situation de « coup d'État en douceur », sans violence ni victimes. Un commentateur proche du pouvoir, Patricio Ricketts, souligne que ce « coup d'État » aurait été très vraisemblablement inspiré par les États-Unis

L'homme qui a fait tomber Fujimori

Fernando Oliveira Vega

Agence France-Presse

LIMA — Un ancien haut-fonctionnaire de 42 ans, Fernando Oliveira Vega, président du Front indépendant moralisateur (FIM - droite populiste), au caractère fantasque et gouailleur, était considéré hier matin dans la classe politique péruvienne comme l'homme qui a fait tomber le président Fujimori.

Petit, yeux bleus teintés d'ironie, affligé d'un zézaïement qui ne l'empêchait de se lancer sporadiquement dans des diatribes virulentes contre le chef de l'État, Fernando Oliveira ne faisait pas cependant figure d'opposant radical jusqu'à la diffusion jeudi de la vidéo fatale montrant le chef du service de renseignement (SIN) donner 15 000 dollars à un congressiste de l'opposition pour qu'il se rallie à la majorité présidentielle.

À la différence des autres formations, son parti n'avait pas présenté de candidat à la présidentielle ce qui avait été interprété alors comme un soutien tacite et indirect à la réélection Fujimori.

La question que tout le monde se pose désormais à Lima est de savoir comment ce document, filmé par le propre chef du service de renseignement (SIN), Vladimiro Montesinos, filmé avec une caméra fixe dissimulée dans son bureau, et gardée en principe par lui jalousement dans ce lieu, lui est parvenue.

Après l'avoir rendu public lors d'une conférence de presse, à laquelle assistait à ses côtés l'ex-épouse du président Fujimori, Susana Higuchi, elle-même élu congressiste sur la liste du FIM, Fernando Oliveira avait lancé un appel à l'armée pour qu'un « commando s'empare de Montesinos et l'incarcère immédiatement. »

Une semaine auparavant, lors d'une soirée, il avait annoncé sous forme de boutade qu'il fallait s'attendre « dans les prochains jours à une annonce qui allait provoquer un tremblement de terre. »

Washington, Ottawa et Mexico se réjouissent

Les États-Unis appellent à l'instauration d'une « réelle démocratie » au Pérou

d'après AFP et AP

LES CAPITALES DE L'ALENA se réjouissent de la décision annoncée par le président péruvien Alberto Fujimori de renvoyer le peuple péruvien aux urnes.

Les États-Unis, qui avaient dénoncé la réélection du président péruvien, ont appelé hier à la mise en place d'une « réelle démocratie », au lendemain de sa renonciation surprise à un troisième mandat consécutif.

Le porte-parole de la Maison-Blanche Jake Siewert, qui accompagnait le président américain Bill Clinton en Pennsylvanie, a rappelé que les États-Unis ont soutenu une réforme politique depuis le mois de mai.

« Nous espérons que toutes les parties au Pérou participeront à un processus pacifique et transparent qui permettra de parvenir à une réelle démocratie », a-t-il déclaré.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères du Canada, Lloyd

Axworthy, a déclaré depuis Winnipeg, où il participe à la conférence internationale sur les enfants et la guerre, que le Canada se félicite de la décision d'abandonner le pouvoir et d'appeler à des élections générales.

« Je pense que M. Fujimori a bien agi. (...) Nous allons voir comment la commission permanente de l'Organisation des États américains (OEA) sera utilisée pour assurer des élections démocratiques », a dit

M. Axworthy.

À Mexico dans l'intervalle, l'entourage du président Vicente Fox s'est félicité hier de la décision de M. Fujimori, qu'on interprète comme une victoire de la démocratie.

Cette décision « démontre que les luttes démocratiques portent leurs fruits comme cela a été démontré plusieurs fois en Amérique latine au cours des dernières années », a déclaré à l'AFP Jorge Castaneda, le principal conseiller du président Vicente Fox en politique étrangère.

ON ENTEND PLEIN DE BONNES CHOSES À PROPOS DU RODEO ENTRE LES BRANCHES.



RODEO S 2000
Taux de location
1,9%

À partir de
297 \$/mois*
Baill 36 mois. Comptant 4234 \$
OU
31 015 \$†

Le Rodeo S est bourré de caractéristiques impressionnantes. Comme son puissant moteur V6. Son système électronique 4x4 à la volée. Et de l'espace utilitaire à revendre. Le tout pour bien moins cher que vous ne l'imaginez.

ISUZU

Loin devant.

*Modèle Isuzu Rodeo S 1SA 2000. Cette mensualité est calculée sur un bail de 36 mois et comprend le transport, la préparation à la route et la taxe d'accise. Par contre l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un comptant initial (ou versement équivalent) de 4234 \$ ainsi qu'un premier versement et un dépôt de garantie remboursable de 350 \$ vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Isuzu pour un prix de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317
www.saturndeblainville.saturncanada.com
(Autoroute 15, sortie 25)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 961-2000
www.gravelauto.com
(Angle Cathcart et McGill College)

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassauto.com

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-1222
www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.gravelauto.com
(Route 132 et pont Champlain)

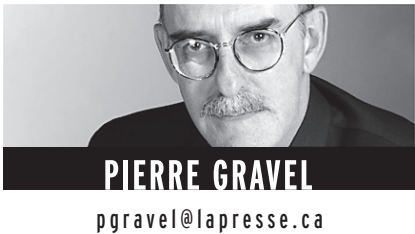
Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
www.saturndeterrebonne.saturncanada.com
(Autoroute 25 nord, sortie 22 est)
(450) 964-1374

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

West Island Saturn Saab Isuzu
5775, route Transcanadienne
Ville Saint-Laurent
(514) 332-4424
www.westislandsaturn.com
(Autoroute 40 à l'ouest de l'autoroute 13)

ÉDITORIAL

Les vrais coupables



PIERRE GRAVEL

pgravel@lapresse.ca

ON A, à juste titre, abondamment parlé d'une gifle retentissante. Ou d'une cruelle humiliation pour les autorités de la Ville de Montréal dans le jugement qui a été prononcé, la semaine dernière, par la Commission municipale au sujet de ce qu'on a désigné comme le « scandale des vignettes VIP ».

Il suffisait d'ailleurs de voir la mine ulcérée et chagrine du maire Pierre Bourque, au moment d'annoncer sa décision de s'incliner devant l'ordre de réintégration des cadres congédiés, pour mesurer la sévérité de ce désaveu public. Un blâme qui, bien au-delà des règles d'imputabilité forçant un élu à porter l'odieux des erreurs de ses fonctionnaires, a cruellement attiré l'attention sur la grave erreur de jugement commise par ce dernier dans ce dossier.

Il importe de se rappeler que cette histoire avait éclaté, il y a deux ans, en pleine campagne électorale municipale. On avait alors appris l'existence d'un système, mis en place sous la première administration Bourque, permettant à quelques privilégiés dont le véhicule personnel était muni d'une vignette spéciale d'échapper aux contraventions des préposés à la surveillance du stationnement sur la voie publique. Se sentant pressé par les circonstances de bien montrer qu'il n'avait rien à voir avec cette pratique de favoritisme, le maire sortant avait aussitôt publiquement ordonné à ses collaborateurs immédiats de faire le grand ménage en congédiant tous les cadres susceptibles d'avoir été complices de cette magouille.

C'est cette condamnation sans preuves suffisantes, ce sacrifice d'une poignée de hauts fonctionnaires sur l'autel de la réélection du maire qui vient d'être désavouée par la Commission municipale qui n'y va pas de main morte dans ses reproches. Et qui exige la réhabilitation de chacun dans son honneur et toutes ses prérogatives avec réparation pour les préjudices subis. Une bête qui, sans les frais encourus pour toute

cette procédure et sans égard au gaspillage de temps et d'énergie qu'elle aura provoqué, représente pour les contribuables montréalais un coût de près de deux millions ! Encore heureux qu'on ait décidé d'obtempérer et renoncé à des procédures d'appel qui, de toute façon, auraient été aussi futiles que coûteuses.

On aurait évidemment pu espérer avoir droit, pour cette somme importante, à des excuses publiques de monsieur le maire à l'endroit de ses victimes mais c'était, semble-t-il, trop lui demander. On peut cependant se consoler en se disant que cette lamentable affaire aura au moins fait la démonstration du bon fonctionnement d'une instance qui a la responsabilité, entre autres, de juger du bien-fondé de décisions prises ailleurs et, le cas échéant, d'obtenir la correction des erreurs démontrées. Elle aura aussi permis de deviner l'influence discrète mais combien salutaire d'un cadre expérimenté comme l'actuel bras droit du maire, Guy Coulombe, qui a vite compris l'importance de tourner la page sur ce triste souvenir et de mettre en place des mécanismes destinés à empêcher la répétition de ce type d'incidents.

Sur ce plan, on ne peut qu'être d'accord avec sa décision de mettre l'accent sur la prévention plutôt que sur des reproches — qui seraient incidemment parfaitement justifiés — à l'endroit de deux cadres supérieurs, Joanne Falcon et Michel Brosseau, qui, à l'époque, se sont prêtés sans grand discernement aux manœuvres strictement électorales du maire.

Ce dossier étant maintenant clos en ce qui concerne la haute administration, reste encore à voir ce qu'il adviendra de ceux qui ont été les instigateurs et les bénéficiaires de ce régime de faveurs, c'est-à-dire les 134 policiers dont le sort est présentement entre les mains des responsables de la discipline interne. Même si on ne peut que déplorer l'aspect confidentiel de ces procédures qui, dans un dossier semblable, devraient offrir les mêmes garanties de rigueur qu'un procès public, on est bien forcé d'attendre la fin de l'exercice. En espérant que les sanctions qui s'imposent seront prises. Car c'est là que se trouvent les vrais coupables de ce gâchis.

Redonner espoir à l'ONU

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE

fwagniere@lapresse.ca

ON PARLE beaucoup à New York de la nécessité de réformer les Nations unies et, surtout, le conseil de sécurité, leur organe décisionnel. Il est notamment question de le rendre plus démocratique et de diminuer le rôle que jouent ses cinq membres permanents. Mais les mêmes intérêts nationaux qui empêchent souvent le conseil de sécurité de prendre des décisions, lorsqu'un conflit met en danger la paix, rendent une réforme en profondeur très utopique.

C'est ce qui donne une telle importance à la campagne du secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, qui veut obtenir la mise en vigueur de l'accord de Rome qui a créé la Cour pénale internationale (CPI), il y a plus de deux ans. Sur quelque 120 signataires, seuls 19 l'ont ratifié jusqu'à présent. Or, il faut 60 ratifications pour que le statut ait force de loi et qu'on puisse commencer à organiser la cour.

Règle générale, les Nations unies ont toujours réussi à montrer leur efficacité dans des sphères spécialisées, comme la Banque mondiale ou l'Organisation mondiale de la santé, qui n'accordent pas automatiquement un statut privilégié aux membres permanents du conseil de sécurité. Ces agences agissent d'ailleurs par consensus, ce qui donne une certaine latitude à leurs hauts fonctionnaires, que par des décisions formelles difficiles à obtenir d'un groupe de pays aussi disparate.

Mais il est impossible de faire preuve d'un grand pragmatisme dans le domaine du maintien de la paix, parce que c'est celui du Conseil de sécurité lui-même. On comprend parfaitement le souci de pays comme les États-Unis, la Russie, la Chine, la France et la Grande-Bretagne de garder tout le pouvoir auquel ils ont droit, lorsqu'il s'agit de questions purement politiques. C'est toutefois ce qui empêche les Nations unies d'agir efficacement lorsqu'il y a une menace contre la paix ou rupture de paix.

Le CPI pourrait modifier ce défaut majeur de l'organisation des Nations unies. Sa capacité de poursuivre des individus accusés de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre soustrait un aspect du maintien de la paix aux errements décisionnels du conseil de sécurité. Bien entendu, le CPI ne pourra pas régler les conflits entre États, comme le Conseil de sécurité en est capable dans ses meilleurs jours. Mais son existence mettra en garde les dirigeants irresponsables contre les conséquences d'une politique contraire aux normes du droit international.

Les tribunaux pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda ont montré que des procureurs énergiques et dévoués peuvent obtenir l'inculpation des principaux responsables de massacres et d'autres crimes, même s'il n'est pas souvent possible de les arrêter pour qu'ils subissent leur procès. Ces tribunaux ont toutefois été créés après le début des hostilités et, le temps de les mettre sur pied et de les organiser, il était impossible d'en attendre un effet dissuasif. C'est pourquoi il est important d'avoir une cour permanente, capable de battre le fer quand il est chaud.

Enfin, les conflits modernes se singularisent par le fait, qu'en général, au moins un des belligérants n'a aucun statut international officiel comme, par exemple, les rebelles de la Sierra Leone. Ils ne voudront pas se soumettre au Conseil de sécurité et à un processus politique auquel ils n'ont pas accès. Il est donc important de leur rappeler que ce manque de statut ne les délie pas des différentes conventions relatives à la conduite de la guerre.

Ces conventions ont réussi à humaniser la guerre entre États, surtout dans le traitement des blessés et des prisonniers, parce que chaque belligérant veut que son adversaire respecte ces normes. Ce respect et cet intérêt réciproque n'existent pas dans les conflits locaux de ces dernières années, qui nous offrent des exemples d'une sauvagerie inouïe. Exemple la création de la CPI et sa reconnaissance par tous les pays peuvent donner aux Nations unies l'espoir de jouer un rôle dont le conseil de sécurité est trop souvent incapable.

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
YVES BELLEFLEUR > Directeur de l'information ALAIN DUBUC > Éditorialiste en chef



LA BOÎTE AUX LETTRES

Dieu, que de mauvaise foi, que d'obstination !

WALTER BOUDREAU
L'auteur est directeur artistique de la Société de musique contemporaine du Québec.

ON EN aura vu de toutes les couleurs avec Claude Gingras ! (et pas toujours des plus belles...) Nous souhaitons, bien sûr, l'expression de la critique dans ce qu'elle présente de plus noble, et n'argumenterons point sur son rôle et ses devoirs qui devraient contrebalancer ses privilèges. Hélas !, le tristement célèbre « cas » de Claude Gingras a atteint des sommets d'absurdité tels, avec sa récente critique de la *Symphonie du millénaire*, qu'il nous est apparu impérieux d'agir ; en d'autres termes, c'est la goutte qui a fait déborder le vase !

Oublions ses nombreuses bourdes, bévues, commentaires à l'emporte-pièce, jugements téméraires, potins scabreux, prises de position franchement tendancieuses, comérages de fond de cour et quoi d'autre encore ; autant de tares qui ont fait sa marque de commerce depuis une quarantaine d'années à titre de critique musical au journal *La Presse*.

Nous ne reviendrons pas plus sur son manque d'objectivité et de discernement dont sa surprenante volte-face concernant l'oeuvre du regretté Claude Vivier en est un exemple flagrant. Nous savons tous que M. Gingras s'est acharné à démolir systématiquement la musique (et la personne) de Vivier de son vivant. « Illuminé » comme par miracle, tel Saul de Tarse sur le chemin de Damas, M. Gingras se rallie 20 ans plus tard à l'opinion internationale laquelle a su reconnaître très tôt, comme notre milieu musical et particulièrement la SMCQ, l'immense talent de notre compatriote.

Nous passerons également sous silence la manière ignominieuse et dégoûtante dont il a rendu compte de la *Symphonie du millénaire*, rejetant du revers de la main une oeuvre musicale inouïe et l'immense succès de cet événement sans précédent. Rappelons que la *Symphonie du millénaire* présentée devant plus de 40 000 spectateurs, le 3 juin dernier, sur le site de l'Oratoire St-Joseph, est le fruit de l'effort concerté de 19 compositeurs, 15 ensembles et pas moins de 333 interprètes d'ici. M. Gingras a préféré s'en remettre exclusivement à ceux qui, comme lui, n'apprécient guère notre démarche et croient que l'artiste



Une partie des 19 compositeurs de la Symphonie du millénaire.

québécois est né pour un petit pain et ne peut aspirer à autre chose que la médiocrité, en se faisant tout petit dans l'ombre des « grands ».

Nous ne soulignerons pas davantage son incapacité à reconnaître que les temps ont bien changé depuis Maria Chapdelaine ! Nous préférons ignorer ses commentaires souvent bêtes, grossiers et obtus. Ils sont les symptômes des derniers soubresauts d'une critique musicale déphasée et témoignent malheureusement d'une ignorance crasse pour tout ce qui touche au domaine de la création musicale.

Nous aimerions plutôt nous en remettre à une critique curieuse, plus éclairée, plus « actuelle » et, disons le sans détours, franchement compétente. Car, il faut le mentionner ici, « l'art » de la critique musicale a énormément évolué au fil des ans : on a qu'à consulter d'autres journaux locaux et publications musicales pour s'en rendre compte. L'amateurisme de nos pionniers en la matière, (Claude Gingras en fait partie) a peu à peu cédé la place à une critique plus objective, documentée, alerte et

sensible aux multiples facettes et méandres de la musique contemporaine.

M. Gingras ne s'est, par exemple, jamais intéressé au développement phénoménal de la musique électroacoustique, jugeant que cette dernière ne répondait pas à ses critères et goûts personnels. Mentionnons également son refus catégorique d'assister à la production de *La Vie qui Bat*, une chorégraphie de Mme Ginette Laurin sur l'exécution live de *Drumming* de Steve Reich par l'Ensemble de la SMCQ, oeuvre charnière et fétiche du répertoire contemporain des trois dernières décennies, prétextant que le contexte n'était pas celui d'une musique « pure ». Dans cette optique M. Gingras se serait-il abstenu d'assister à la création d'oeuvres aussi célèbres que *Daphnis et Chloé* et le *Boléro* de Maurice Ravel, le *Prélude à l'après-midi d'un faune* et *Jeux* de Claude Debussy et du « célebrissime » *Sacre du Printemps* d'Igor Stravinsky, toutes des musiques de ballet ?

Dieu, que de mauvaise foi, que d'obstination ! (...)

De la banalité au meurtre

VOICI qu'on s'habitue à vivre en milieu agressif. Ce qui est peinant, c'est justement que la violence soit devenue habituelle. Comment en sommes-nous arrivés à accepter la violence, à s'y habituer ?

Mon cas est loin d'être aussi éclatant que celui du journaliste Michel Auger, mais il n'en est pas moins réel. Petit à petit, la violence a grandi dans mon milieu de travail, tout simplement parce que les autorités l'ont banalisée d'année en année.

Je suis infirmière à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme et je me suis fait agresser par un prévenu du centre de détention de Saint-Jérôme, gratuitement, sans raison. Monsieur le prévenu était fâché et m'a frappée à plusieurs reprises, moi, celle qui était là pour l'aider dans mon rôle d'infirmière.

Il y a dix ans, un malade nous lançait un verre d'eau au visage pour nous signifier son insatisfaction ou sa colère. Aujourd'hui, en l'an 2000, on est suscep-

tible de se faire menacer de mort ou de se faire pointer d'une arme à feu.

À l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, la violence existe vraiment. Les autorités semblent complètement démunies face à ce problème grandissant et les intervenants majeurs dans ces dossiers banalisent les événements en disant à l'employé-e agressé-e : « C'est bien pire ailleurs, il ne faut pas en faire un plat. »

On rend banal le fait d'être agressé, on l'intègre tranquillement dans notre mode de vie, on interprète l'augmentation du degré et de la fréquence des agressions comme un phénomène normal dans notre société : le cinéma violent crée des êtres violents, les droits d'un individu prévalent sur les droits collectifs, etc. La violence fait sa place et notre société la lui laisse. On se demande bien pourquoi les criminels n'en profiteraient pas !

C'est ainsi qu'on glisse de la banalité au meurtre.

MARIE-FRANCE LEBOEUF
infirmière

RÉPLIQUES

Des intérêts majeurs

La France d'aujourd'hui intéresse au plus haut point le Québec

CLAUDE ROQUET

Haut fonctionnaire de carrière, l'auteur a notamment été délégué général du Québec en France et en Belgique.

Dans *La Presse* du 19 août, Alain Dubuc soulevait, à l'occasion de la nomination de Clément Duhaime comme délégué général du Québec en France, la question de nos relations avec ce pays. Quels y sont nos intérêts ? La dimension politique y a-t-elle sa place ? Comment gérer la problématique triangulaire avec Ottawa ? Nos intérêts économiques ont-ils la priorité requise ? Pour avoir vécu cette situation sur les lieux, sous des gouvernements du Parti libéral comme du Parti québécois, je tenterai ici de contribuer à cette réflexion.

La France d'aujourd'hui intéresse au plus haut point le Québec, comme culture et société apparentée, comme puissance européenne et internationale et pour sa place dans l'industrie, la recherche, le commerce et l'investissement de par le monde. Aussi depuis la Révolution tranquille, tous les gouvernements du Québec et l'ensemble de la société ont-ils contribué à bâtir une relation moderne avec ce pays. Dès la retentissante visite de Jean Lesage à Paris en 1961, ce rapport est caractérisé par une volonté d'impulsion politique au plus haut niveau. Ses successeurs ont poursuivi le dialogue des premiers ministres, qui fut institutionnalisé en 1977. Il est certain que nos relations n'auraient pu autrement se développer si vite et si largement. Utilisables dans tous les champs d'intérêt prioritaires, l'écoute et le crédit politique demeurent à ce jour une préoccupation nécessaire de notre gouvernement et de toute représentation diplomatique.

La relation triangulaire

Deux problèmes particuliers et contraignants, liés à l'imbrication du Québec dans la fédération canadienne, prêtent une importance additionnelle à la dimension politique de l'action du Québec. On sait comme la projection favorable d'un État dans l'opinion internationale peut affecter ses intérêts. Et c'est là justement un premier terrain où les autorités québécoises n'ont d'autre choix que de diverger, à Paris comme ailleurs, des points de vue projetés au sujet du Québec par l'ambassadeur, représentant personnel de son premier ministre. En l'occurrence, ces points de vue seront donc nécessairement ceux de Jean Chrétien sur toute une série de dossiers cruciaux, par exemple, la constitution de 1982 et les problématiques du fédéralisme, le dossier linguistique, l'identité culturelle et la question nationale, les enjeux référendaires et la loi C-20, l'intégrité du territoire et le droit propre du Québec d'agir à l'étranger. Sur ces questions et bien d'autres, aucun gouvernement québécois ne peut s'en remettre au gouvernement canadien pour dire au monde ce qu'est le Québec.



Bien qu'intervienne dans les rapports franco-québécois un triangle politique quelquefois un peu voyant, la géométrie de la relation est infiniment plus vaste.

Deuxième zone inévitable de divergence à l'étranger : l'accès du Québec à la communauté internationale. Car si le Québec, depuis les années 60, revendique l'extension à l'étranger de ses compétences internes, Ottawa s'adapte au contraire la responsabilité exclusive de l'ensemble des rapports internationaux officiels. De sorte que les accès internationaux du Québec ont dû être acquis de haute lutte et peuvent en principe être remis en cause. À mesure que se poursuit la lente marginalisation démographique et politique du Québec dans la fédération et qu'Ottawa accorde ses thèses en déployant des moyens puissants partout à l'étranger, paraît s'amplifier une poussée fédérale, graduelle mais constante, visant à restreindre et éventuellement récupérer les relations internationales du Québec. Le Québec ne peut que veiller à maintenir ses modestes ouvertures sur le monde.

Sur la place de Paris

N'étaient les types de divergence radicale évoqués ci-dessus, l'action du Canada à l'étranger que le Québec défraie à 20 % pourrait être largement complémentaire de celle du Québec. En réalité, ces divergences prennent rarement la forme d'un affrontement à l'étranger entre ambassade et délégation. Dans des domaines comme l'économie, le tourisme et l'immigration, échanges et coopération sont constants à Paris. En matière culturelle et sociale, on est naturellement plus soucieux de faire ressortir la spécificité québécoise, sans exclure des actions conjointes. Mais la présentation du

Québec et la promotion de ses intérêts sur les points sensibles évoqués plus haut divergent et pour cause. Ainsi, à Londres en 1982 autour du rapatriement de la Constitution, à Paris concernant la relation directe avec la France ou l'accès du Québec à la francophonie. Même problématique un peu partout autour de visites de nos premiers ministres à l'étranger, en raison de leur importance comme instrument et mesure des relations bilatérales. On sait que le gouvernement fédéral invite parfois les partenaires étrangers à coucher de telles visites dans son lit de Procuste. Les problèmes qui en résultent ne sont pas le fait du Québec et ne sont ni le sport favori, ni l'activité cardinale de la délégation. Elle gère ce problème parmi d'autres, sous la direction de Québec, et l'on ne voit pas que l'ambassade en telle matière ait une attitude plus éthérée, bien au contraire. Concernant le clivage entre options fédéraliste et souverainiste, chaque gouvernement présente à l'étranger ses positions. Le Canada infiniment plus largement d'ailleurs que le Québec, en vue d'influer sur les attitudes de la communauté internationale. Il demeure que, même dans une période critique comme celle du référendum de 1995, les tensions du moment n'ont donné lieu à Paris à aucun affrontement public.

L'intérêt économique et les autres

Depuis toujours, la relation économique figure parmi les priorités majeures à Paris. Il ne s'est pas

avéré nécessaire à cet égard que les délégués généraux soient des personnalités du monde des affaires et ils l'ont très rarement été. Le Québec n'en jouit pas moins d'un succès considérable dans les dossiers économiques en France, en soi et en regard du reste du Canada. On le doit pour beaucoup au dynamisme des entreprises québécoises et de leurs partenaires d'affaires du secteur public. Il est dû également aux entrées privilégiées du Québec en France, aux ententes, programmes et financements officiels et à la contribution de nombreux milieux québécois. La délégation met l'ensemble de ses moyens au service de ces interventions ; elle a notamment mis au point une pratique de convergence de sorte que son équipe économique, dirigée par un spécialiste, peut compter sur l'apport de tous les services : politique, information, tourisme, coopération, y compris même culture, immigration et relations multilatérales.

Cela dit, le délégué général est nécessairement un diplomate et gestionnaire polyvalent, puisqu'il coordonne sur les lieux une relation globale d'une singulière diversité et complexité. Et, bien qu'intervienne dans les rapports franco-québécois un triangle politique quelquefois un peu voyant, la géométrie de la relation est infiniment plus vaste : on songe plutôt à celle d'un large champ magnétique entre deux pôles. En réalité, quel que soit le gouvernement québécois en place, l'action du Québec en France présente une grande continuité et, pour l'essentiel, maintient le caractère consensuel et positif que j'ai décrit, au service d'une relation du plus grand intérêt pour nous.

Le jupon dépasse !

MARIE-CHRISTINE MORIN

J'ai toujours bien aimé lire Louise Cousineau. J'aime son style, son humeur et, selon moi, elle vise en général juste. Il m'était arrivé jusqu'ici de douter en quelques occasions de son impartialité, de son objectivité de journaliste vis-à-vis le travail de l'incontournable Stéphane Laporte. Cette fois, c'en est trop. Comme on dit, le jupon dépasse et pas à peu près.

Quand j'ai lu la critique de Mme Cousineau sur Les Gingras-Gonzales, samedi dernier, j'ai cru rêver. Tous sont unanimes pour dire que ce show est probablement un des pires désastres de l'histoire de la télévision québécoise. Les mauvais sketches des Tannants pouvaient rivaliser avec ça. Marcel Gamache avait du génie à côté de ça. C'est nul à mort (malgré l'abondance de personnes de grand talent sur le show, entres autres Martin Petit, Paul Houde et Maxime Martin).

C'est raté. Profondément mauvais. Même mes tantes détestent. Dans mon cercle d'amis, c'est déjà devenu un « running gag ».

Or, Mme Cousineau, qui jamais jamais n'écorche quoi que ce soit signé Laporte (elle avait qualifié *Le bonheur est dans la télé* de génial. Ouff... !), a trouvé le moyen de critiquer *Les Gingras-Gonzales* tout en nuances, en ménageant la chèvre et le chou. Comparer Larocque aux personnages de François Pérusse, ayoye ! Mme Cousineau qui, pour d'autres shows de beaucoup supérieurs aux *Gingras-Gonzales*, est capable de sortir le bulldozer, nous a donc fait une critique tiède et timorée du dernier Laporte.

Regardez-vous dans le miroir, Mme Cousineau. Êtes-vous fière comme journaliste ? Protégez-vous quelqu'un ? Stéphane est-il le parain de votre petit chien ? C'est quoi, là ? Je ne dis pas que ce que produit Laporte est toujours mauvais. Il a fait des bons coups. Mais il semble vraiment avoir des contacts très privilégiés avec Mme Cousineau. C'est trop évident.

Une tolérance bien intolérante

PAUL LEROUX

La collaboration spéciale de Richard Héту (« Je prie, donc je suis »), du dimanche 3 septembre, trahit un souverain dédain de toute manifestation publique de la foi religieuse. M. Héту se fait l'écho d'une tendance triste et lamentable de la société contemporaine.

De nos jours, les gestes et rituels, jadis les plus dignes de respect et de révérence, sont devenus des objets de risée et de moquerie. Au récent Festival des films du monde, entre autres, j'ai été peiné et attristé de voir les spectateurs s'esclaffer et pouffer de rire devant des images de l'eucharistie et du sacrement du pardon. Deuxième exemple : cet été, lors de son reportage sur le défilé de la fierté gaie, Télévision Quatre Saisons a pris un malin plaisir à braquer la caméra sur la cathédrale épiscopale, comme si TQS tenait à faire de cette manifestation une parodie des processions solennelles, les Fête-Dieu d'antan.

On nous invite à la tolérance et à la diversité, mais celles-ci ne semblent pas s'étendre aux enseignements religieux et aux principes moraux. Il paraît que seules les idées reçues des athées et des matérialistes ont droit de cité dans le monde moderne, et non les croyances des fidèles et des pratiquants. Ceux qui nient le rôle légitime de la foi à notre époque font ainsi preuve d'une tolérance curieusement intolérante.

Je déplore l'hypocrisie, tout comme M. Héту, et comme Jésus lui-même d'ailleurs. Cela dit, il n'y a rien de plus naturel que d'invoquer honnêtement la religion sur la place publique. Car la foi ne se réduit pas à des opinions strictement privées. Elle ne se vit pas uniquement dans l'intimité et en vase clos. Au contraire, pour les croyants, la foi a des conséquences concrètes et pratiques. Elle façonne et informe la morale et l'éthique. Croire, c'est un projet de société, une vision non seulement de l'au-delà mais aussi de ce monde ici-bas.

Il est donc à souhaiter que les fidèles, ainsi que les pasteurs qui en ont la charge, continueront de proclamer tout haut à leurs concitoyens les valeurs d'espérance et d'amour dictées par leurs convictions religieuses.

'Innocence coupable

GILLES MASSÉ

M^e Hébert, merci de nous rappeler (*La Presse*, 11 septembre) les terribles tortures médiatiques que notre société inflige souvent à quelques-uns de ses membres ayant le malheur d'être impliqués dans une situation compromettante. On bafoue la présomption d'innocence et on détruit des réputations, soi-disant au nom du principe de la liberté de presse et du droit du public à l'information.

Mais, n'est-ce pas plutôt l'exploitation de notre voyeurisme collectif qui est en cause ? Le public voulait-il savoir comment notre système de justice allait traiter en toute équité cette cause de vol à l'étalage ou voulait-il voir comment Lorraine Pagé allait se sortir de sa mésaventure ? Dans cette affaire, la réaction démesurée des médias en regard du peu de gravité de l'offense présumée prouve assez clairement que c'est de voyeurisme dont il s'agit. Pourquoi ne pas l'admettre ? Nous sommes voyeurs, nous sommes curieux, nous aimons savoir. Il n'y a rien de mal là-dessus, sauf si... des gens en souffrent. Notre société sera-t-elle un jour assez civilisée pour légiférer de manière à contenir nos instincts de voyeurs afin de protéger ces innocentes victimes ?

'Auto-entartage de Lorraine Pagé

LOUISE SEXTON

M^e Jean-Claude Hébert, brillant criminaliste mais piètre relationniste, se demande dans *La Presse* du 11 septembre de quoi le tribunal de l'opinion publique tient Mme Lorraine Pagé coupable. La réponse est pourtant simple : le jour où elle est sortie d'un grand magasin avec des gants non payés que, par distraction, elle avait déposés dans son sac, Mme Pagé s'est en quelque sorte auto-entartée.

L'entartage dit « classique » est certes une farce dégradante qu'une immense majorité de gens réprouvent. (La maison SOM nous fera-t-elle bientôt un sondage là-dessus ?) Mais l'auto-entartage, lui, présente un indice de dérision universellement efficace. Et dans le cas précis de Mme Pagé, compte tenu de l'image publique que projetait alors la ci-devant présidente de la ci-devant CEO, son auto-entartage donna tout naturellement lieu à la curée que déplore M^e Hébert.

Car, il faut bien l'avouer, quelles que soient leurs qualités personnelles, les leaders syndicaux deviennent *ipso facto*, à force de surexposition médiatique, d'irrépressibles faces-à-claques pour cette majorité de la population qui n'est pas syndiquée. Les

traits courroucés, le verbe excessif et le ton strident, grandiloquents au niveau idéologique mais corporatistes à la table de négociations, houspillant constamment les gouvernements et imbus de posséder les solutions magiques à des problèmes complexes, pas étonnant



Lorraine Pagé

qu'on finisse par les prendre en grippe, d'autant plus que leur carrière est souvent fort longue. (Jacques Grand'maison a aussi écrit quelques bonnes pages au sujet des syndicats dans *Quand le jugement fout le camp*.) Traduisez ces caractéristiques au féminin, non sans une touche de sexisme ordinaire, et vous vous retrouvez avec le prototype de la belle-mère cauchemardesque : Mme Pagé. Et quand cette belle-mère, qui se trouve à être la patronne de celles et de ceux qui sont censés inculquer à vos enfants quelques notions de civisme et de moralité en plus de celles du calcul et de l'écriture, se fait pincer les gants dans le sac, y a-t-il de quoi se surprendre que le badaud s'ébaudivise et que le quidam doute ?

On notera d'ailleurs que, depuis son acquittement, Mme Pagé se soit employée, comme c'est son droit le plus strict, à faire le tour des talk-shows, émissions radiophoniques et *tutti quanti*, afin de dévoiler une image plus accorte de sa personnalité. L'eût-elle fait avant « les événements » que la couverture médiatique desdits événements aurait sans doute été pas mal plus indulgente et sa présomption d'innocence plus volontiers plausible.

Quant à l'argument, oh combien facile ! qui consiste à s'appesantir sur l'innocence juridique de Mme Pagé, il serait tout aussi facile de rappeler que O. J. Simpson a été reconnu juridiquement innocent (en cour criminelle) du meurtre de son épouse. Mais ça, c'est une autre paire de... gants. Rappelons aussi que le seul moyen d'écrouer le sanguinaire gangster Al Capone, ce fut de l'inculper d'évasion fiscale... Cela dit, concluons en étant d'accord avec M^e Hébert sur au moins une chose : il vaut mieux vivre selon un système judiciaire qui préfère innocenter des coupables que condamner des innocents. Et ayons au moins une bonne pensée pour toutes ces petites gens distraites, condamnées pour vol à l'étalage, qui n'avaient, n'ont et n'auront pas les moyens de porter le verdict en appel...

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

18 septembre 2000

Page A20 manquante